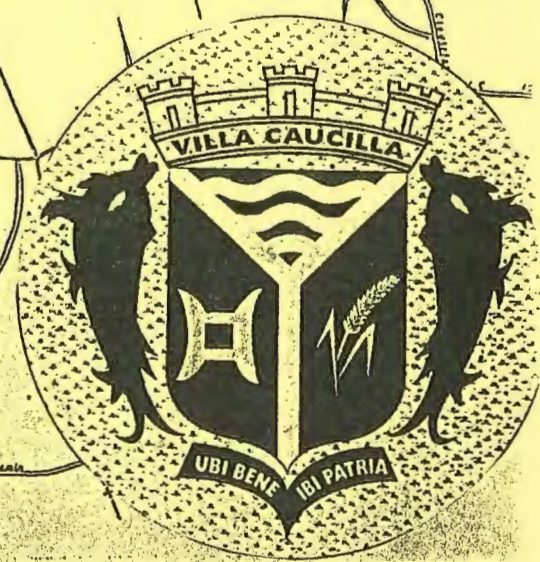
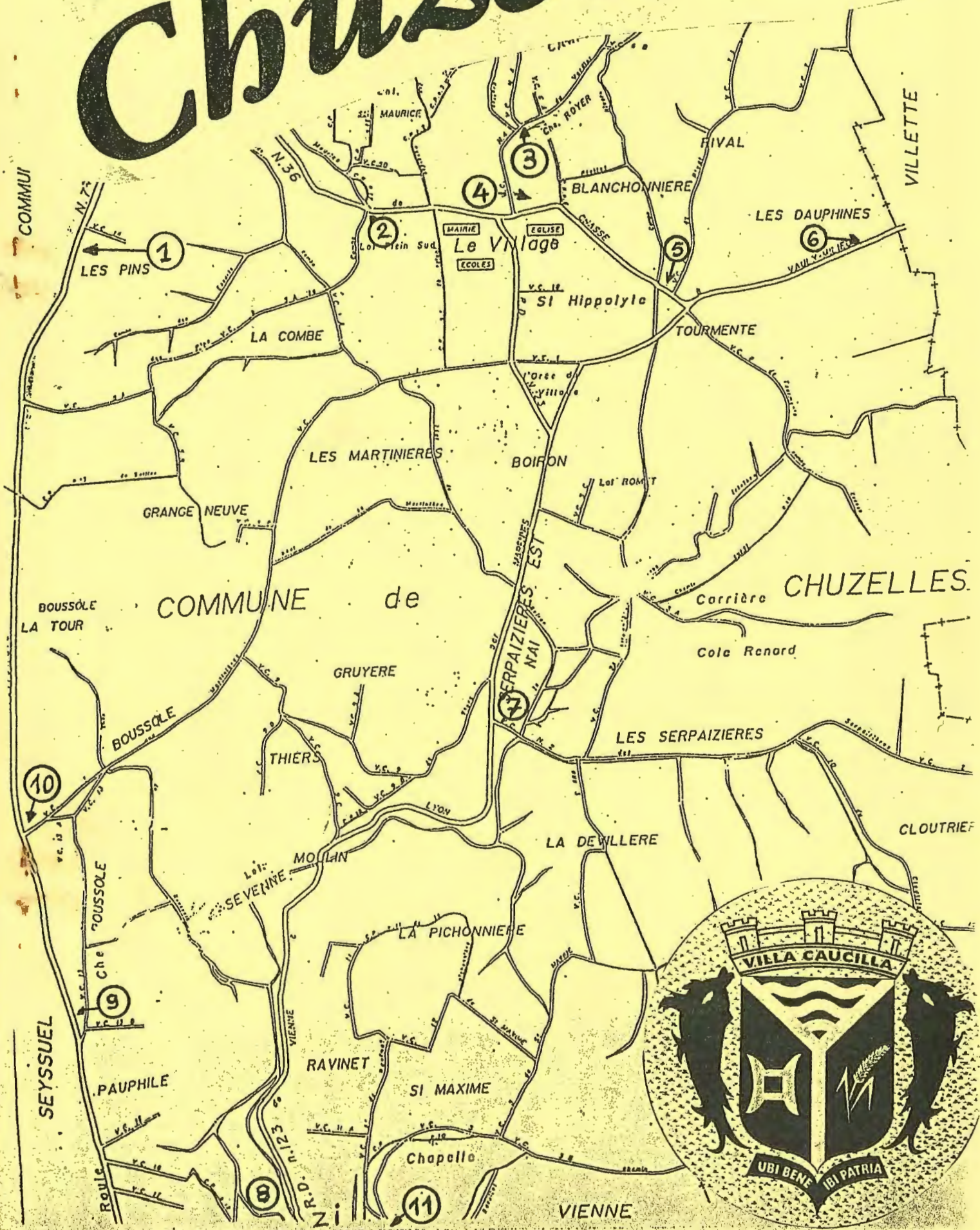


Chuzelles



INFORMATION COMMUNICATION

PANNEAUX D'AFFICHAGE

COMMUNE DE CHUZELLES

Tous les panneaux d'affichage sont maintenant mis en place sur la commune de Chuzelles, de façon à éviter les panneaux sauvages d'affichage. Un arrêté communal, vous a été communiqué dans le Bulletin Municipal de Septembre 97 n°43.

En espérant que vous ferez bon usage du plan et des emplacements des panneaux mis à la disposition des associations. Ces panneaux d'affichage recevront aussi les informations municipales.

Commission Communication

N°	Lieu-dit	Voie	Emplacement
1	Les Pins	N7	ZAC des Pins - arrêt bus
2	St Maurice	RD N36	La Combe
3	Verdier	VC N4	Croisement - chemin du Royer
4	Verdier	VC N4	Entrée du Mille Club
5	Rival	RD N36	Arrêt bus
6	Dauphines	RD N36	Direction Villette de Vienne
7	Serpaizières	RD N123	Croisement RD 123 Serpaize
8	Leveau	RD N123	ZI Leveau - Arrêt bus
9	Pauphile	N7	Chemin de Boussole
10	Boussole	N7	Carrefour Chuzelles/Seyssuel
11	St Maxime	VC	Chapelle

S O M M A I R E

I

<u>LA VIE DE LA COMMUNE - INFORMATIONS GENERALES</u>	<u>Page</u>
Le mot du Maire	1
Sou des Ecoles	2
Natation	3
Ecole de Musique Seyssuel/Chuzelles	4
Mille Loisirs	5
En bref	6
Foot Chuzelles/Serpaize	7
Association Familiale Rurale	8
FNACA	9
Cars Faure - Points d'arrêt	10
SNCF Gare d'Estressin	12
Chuzelles - Histoire et Patrimoine	13
La ligue contre le cancer	14
Piscine de Villette de Vienne	16
Analyses de l'eau et Bilan Annuel	18

II

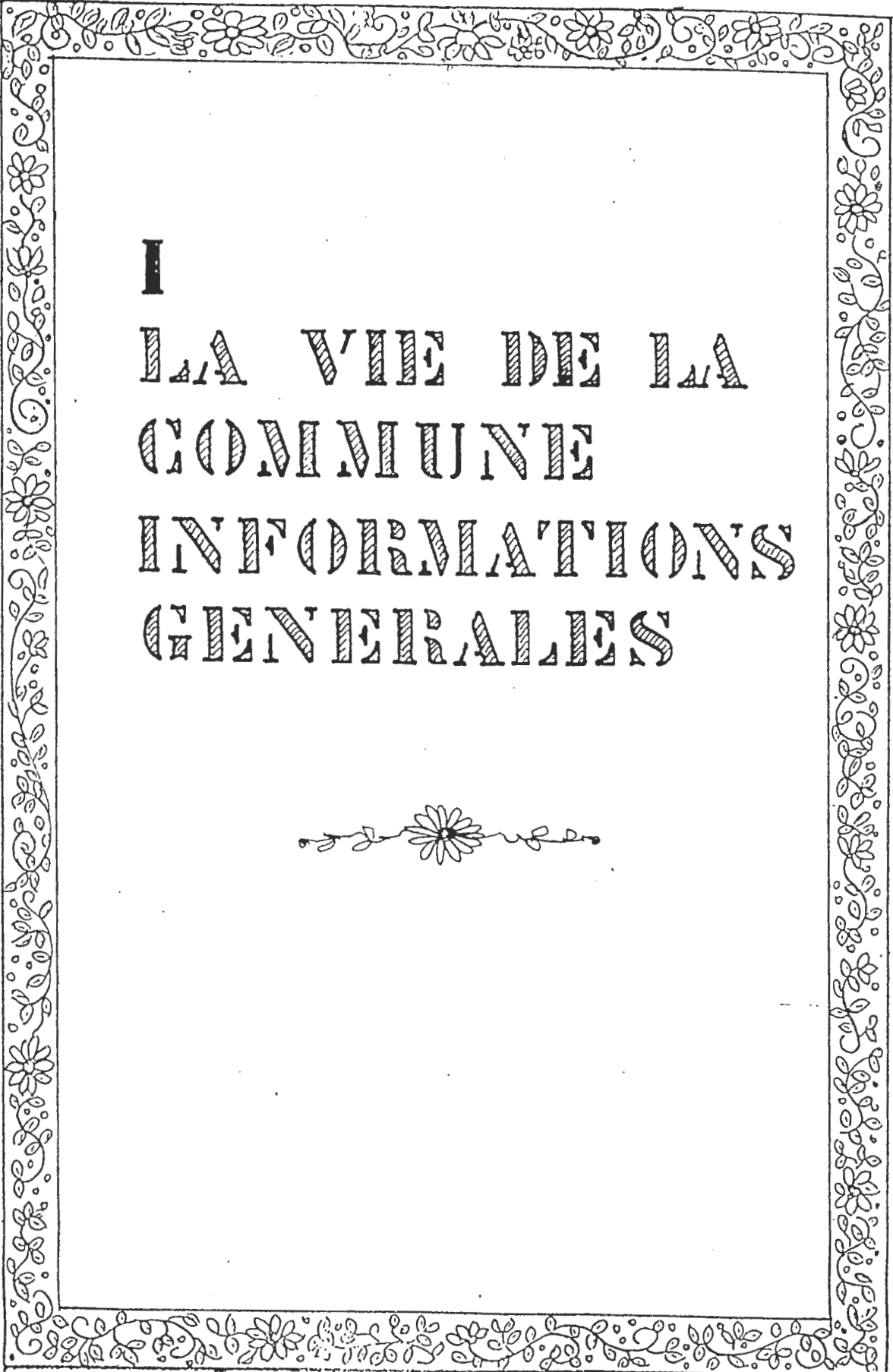
LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du	5-5-98	1
"	2-6-98	5
"	30-6-98	7
"	7-8-98	11
"	4-9-98	14

IV

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS COMMUNALES

Bâtiments	1
Ecole - Sécurité	2
Voirie	3
Recensement	4
Comptes Administratifs	5



I
LA VIE DE LA
COMMUNE
INFORMATIONS
GENERALES



LE MOT DU MAIRE

La période estivale étant terminée, chacun a repris ses activités.

RENTREE SCOLAIRE :

Quelques changements dans le corps enseignant suite notamment au départ à la retraite de Madame CANAL ; 112 élèves à l'école élémentaire et 80 en maternelle. L'effectif est stable.

SECURITE :

Les aménagements sécurité se poursuivent dans la traversée du village. Des travaux vont être effectués face aux logements OPAC avec îlots centraux avant la réfection du tapis à la charge du Conseil Général.

BOULANGERIE :

Récemment a eu lieu en Mairie une nouvelle réunion à la demande de M. et Mme MORAND en présence de leur avocat-conseil de la Chambre des Métiers.

Il nous a été confirmé qu'ils ne désirent pas s'installer dans les nouveaux locaux. Les contacts seront donc repris avec les candidats éventuels. En tout état de cause, la commune devra verser une indemnité à M.Mme MORAND que leur départ soit dû suite à l'installation du nouveau boulanger ou à la démolition de la boulangerie pour l'alignement de la RD 36 et de la place de l'église.

ORDURES MENAGERES :

La mise en place des conteneurs par l'entreprise SCHAEFER a été retenue. Celle-ci avait fait les meilleures propositions de prix et de qualité. Dès la livraison effectuée, ils vous seront distribués directement par les employés communaux.

LOCAL TELECOM :

Ce local est à la disposition des associations pour certaines réunions avec un équipement de tables et de chaises. Les conditions de mise à disposition seront précisées.

LOGEMENTS OPAC :

Ces logements seront terminés aux alentours du 15 octobre. 120 demandes ont été enregistrées, le choix a été difficile. Après trois réunions avec les différents partenaires sociaux, 8 ont été attribués à de jeunes ménages originaires de Chuzelles, les 2 autres ont été attribués à la CAM et dans le cadre du 1% patronal.

A NOTER que la salle du Mille Club est fermée à toute manifestation du 9 septembre au 21 septembre en raison de travaux.

SOU DES ECOLES DE CHUZELLES

Fête de fin d'année le 13 juin 1998

C'est avec le beau temps que vers 11h30 parents et enfants sont venus boire l'apéritif sous le préau des Ecoles.

Vers 12h30 tous se dirigèrent vers le MILLE-CLUB où plus de 150 personnes purent se restaurer d'un délicieux repas champêtre.

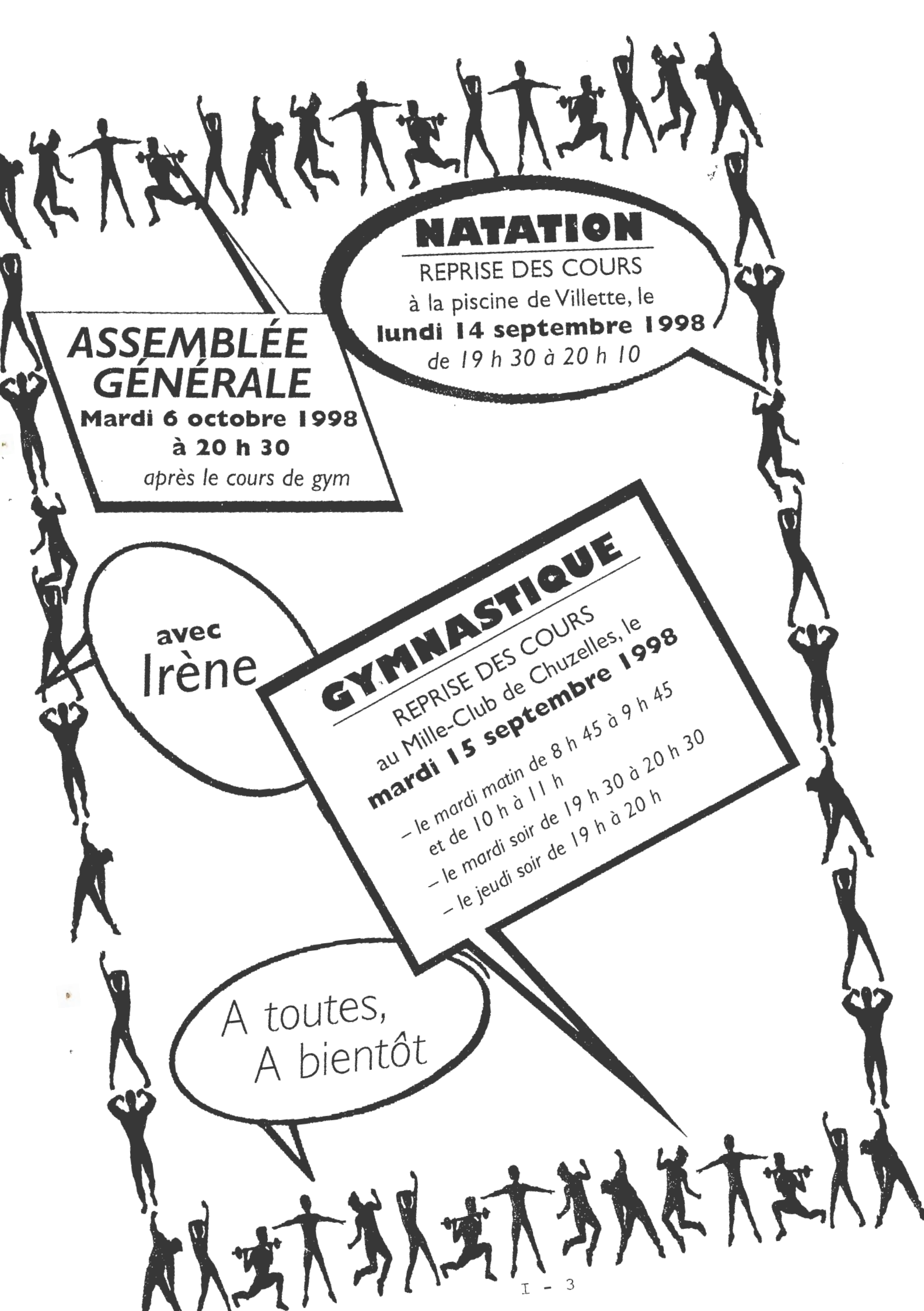
A 14h30 la fête débuta avec le spectacle réalisé par les Ecoles Maternelle et Primaire sur le thème de la musique. A noter une excellente prestation des enfants grâce à la collaboration active des enseignants.

Les enfants avaient aussi réalisé une série de peinture sur les thèmes de RHONE-ALPES, de VIENNE, de CHUZELLES et de L'ECOLE. La traditionnelle kermesse clôtura la journée, les stands de la pêche, des fléchettes, de la ficelle, du gonflage de ballons eurent un très grand succès. La journée se termina par le traditionnel lâcher de ballons primés.

Le bénéfice récolté lors de cette animation a permis à tous les élèves d'aller à l'AUDITORIUM de LYON pour écouter l'orchestre philharmonique interpréter la 6° Symphonie de Beethoven.

Le SOU DES ECOLES remercie la municipalité, les enseignants et toutes les personnes qui ont oeuvré bénévolement pour la parfaite réussite de cette journée.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances et nous vous donnons rendez-vous courant septembre pour l'assemblée générale.



NATATION

REPRISE DES COURS
à la piscine de Vilette, le
lundi 14 septembre 1998
de 19 h 30 à 20 h 10

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 6 octobre 1998
à 20 h 30
après le cours de gym

avec
Irène

GYMNASTIQUE

REPRISE DES COURS
au Mille-Club de Chuzelles, le
mardi 15 septembre 1998

- le mardi matin de 8 h 45 à 9 h 45
et de 10 h à 11 h
- le mardi soir de 19 h 30 à 20 h 30
- le jeudi soir de 19 h à 20 h

A toutes,
A bientôt

ECOLE DE MUSIQUE SEYSSUEL/CHUZELLES

Le week-end musical a eu lieu les 27, 28, 29 mars à la salle des fêtes de Seyssuel. Chaque soirée était basée sur un thème différent.

Le vendredi soir : soirée Harmonie avec la participation de :

- l'harmonie de Seyssuel/Chuzelles dirigée par M. Belland
- l'harmonie Transmusicale de Jardin dirigée par M. Lentillon.

Le samedi après-midi, des ateliers musicaux ont été organisés pour les enfants au cours desquels différents types de musique ont été présentés. Seuls 17 enfants ont bénéficié de ces ateliers malgré la publicité faite au sein des écoles.

Le samedi soir : soirée Jazz animée par :

- le 5 à 7 Band de Seyssuel dirigée par M. Belland
- le groupe O.H.N. de Neuville-sur-Saône.

Tous ces jeunes et moins jeunes nous ont fait une magnifique démonstration de leur amour de la musique, de leur dynamisme, de l'entente cordiale qui règne au sein de chacun des groupes.

Malgré le nombre réduit de spectateurs, ils ont contribué à la création d'une ambiance très sympathique.

Merci à tous.

Le dimanche après-midi : Chorale

- la chorale de Seyssuel s'est produite avec la participation des enfants de l'école.
- le 5 à 7 Band de Seyssuel a ensuite remplacé au pied levé la chorale invitée.

A l'issue de ces trois jours, une tombola a été organisée. Le gros lot a été gagné par Emilie SEGUIN (élève à l'école de musique). Chaque soirée s'est terminée par un buffet offert par l'association.

Le bilan du week-end n'a été positif que grâce à nos généreux sponsors (le public ayant boudé nos animations). L'école de musique les remercie vivement de leur participation.

Au cours de l'année 97/98, des sorties à l'auditorium ont été organisées et ont rencontré un franc succès.

Notre concert du 19 juin a clôturé notre saison musicale.

La prochaine rentrée aura lieu le 21 septembre 1998.

Les inscriptions définitives auront lieu **la semaine du 14 septembre 1998**, les dates précises seront affichées en Mairie de Chuzelles et Seyssuel ainsi qu'au local de l'école de musique de Seyssuel.

Le bureau.

ACTIVITES ENFANTS ET ADOS

THEATRE

Nicolas CRESPIN

CHUZELLES - Salle du Préfabriqué

Mardi 1^{er} groupe – 18h/19h

Mardi 2^{ème} groupe – 19h/20h

LUZINAY- Salle Rénovéc

Mercredi 1^{er} groupe – 18h/19h

Mercredi 2^{ème} groupe – 19h/20h

THEATRE ADULTES ET ADOS : Luzinay
ou Chuzelles suivant disponibilité de la salle
Jeudi 20h / 21h30

Maximum 10 enfants par groupe.

SPECTACLE THEATRE
26 SEPTEMBRE 1998
14 H - SALLE DES BROSSES
COMMUNAY

YOGA

Annie PAIN

CHUZELLES

Salle du Préfabriqué

Lundi Adultes – 20h/21h30

ART PLASTIQUE

Christine GANE

DESSIN - PEINTURE - ARGILE - CROQUIS
DESSIN PUB

CHUZELLES

Salle du Préfabriqué

Mercredi - 17h/18h30

EXPRESSION PAR LA DANSE

Louba MIGAULT

CHUZELLES

Salle du Mille Club

Mardi 6/8 ans - 17h/18h

Mardi 9/12 ans - 18h/19h

Adultes : Mercredi – 20h/21h30 - Possibilité
d'ouverture d'un cour lundi matin ou mardi
matin de 10h à 11h30, suivant inscriptions.

DEBUT DES ACTIVITES

Première semaine d'octobre

**Aucun enfant ni aucun adulte ne sera
accepté à une activité sans inscription
préalable au bureau du centre de loisirs.**

Inscriptions

Vendredi 18 septembre à 16h30

CENTRE DE LOISIRS ET CAMPS

De 4 à 16 ans

Tous les mercredis en journée et demi-journée
de 7h30 à 18h (apporter le repas)

Toutes les vacances scolaires (Repas et goûter
fournis)

Modalités d'inscriptions

Cotisation annuelle et obligatoire (septembre
à août) : 50 F

Règlement des activités à l'année. Le
paiement peut être fractionné en trimestres,
**toute activité commencée est due pour
l'année.**

CENTRE DES 1000 LOISIRS
CHUZELLES – Mille Club
Tél. 04.74.57.41.74

Le secrétariat est ouvert le :

- Mardi 14h/19h
- Mercredi 8h30/18h
- Jeudi 14h/19h
- Vendredi 8h30/13h30

Association Loi 1901 – Habilitée Ministère
de la Jeunesse et des Sports

**NOUVEL ESPACE OUVERT AUX ASSOCIATIONS
ANCIEN BATIMENT TELECOM
Exposition collective : peintres de Chuzelles
samedi 17 octobre de 14h00 à 19h00
dimanche 18 octobre de 9h30 à 18h00**

JEUX DE LA SEVENNE

**Un grand merci à tous les participants de l'équipe chuzelloise
qui ont fait de ce mardi 14 juillet
une journée joyeuse et chaleureuse.
Cette journée a été marquée par la grande victoire
des enfants de 6 à 12 ans.
En espérant que l'année prochaine notre village
sera plus présent pour cette manifestation**

**Le CLUB des ANCIENS
a le plaisir de vous rappeler
que le prochain concours de belote aura lieu
le 25 octobre à partir de 14 heures**

**Nous demandons aux propriétaires de chiens,
de bien vouloir éviter qu'ils fassent leurs besoins dans les propriétés
d'autrui. Tout propriétaire est responsable de ses animaux
et en aucun cas ne doit imposer de contrainte à ses voisins.**

**Suite à un problème technique de manipulation et à un manque
de vigilance au moment du "bon à tirer", l'article consacré à
l'environnement dans le bulletin municipal de mars 1998
a été édité avec quelques altérations.
Nous présentons nos excuses à nos lecteurs.**

LA SAISON 1997/1998 s'est terminée en BEAUTE pour le CLUB DE CHUZELLES/SERPAIZE : Son EQUIPE FANION ayant terminé PREMIERE de sa Poule, et après avoir disputé les "poules finales" obtient la SECONDE PLACE du Classement Général. Cette équipe évoluera donc en 2EME SERIE/DISTRICT DU RHONE cette prochaine saison.

En ce qui concerne l' **EQUIPE II** elle se classe 6ème sur 12 de son Championnat et vivra **LA MONTEE** pour la prochaine saison.

Les **VETERANS** terminent 7ème sur 14 ; équipe toujours égale à elle-même qui repart pour une nouvelle saison.

Les **FEMININES** et les **JEUNES** se classent respectivement 8ème et 2ème de leurs catégories.

Et pour clore cette Saison 97/98 **DEUX PETITS FOOTEUX** sont arrivés : **ROMAIN BAUDOUX** et **MATTEW HAAS** : des renforts en perspective !

Le **FOOTBALL CLUB DE CHUZELLES/SERPAIZE** a repris le chemin du stade depuis déjà 1 mois pour les adultes et 15 jours pour les plus jeunes.

Comme les années précédentes le F.C.C.S. a essayé, non sans mal, de reconduire une équipe dans chaque catégorie. Nous devrions tourner sur un effectif avoisinant les **150 LICENCIÉS** pour cette saison.

Une équipe qui nous tient à coeur a vraiment des difficultés à redémarrer : nos **FEMININES** qui, à ce jour, n'ont pas un gros effectif et qui sont toujours à la recherche de **RENFORT**.

Il est clair que quelle que soit la catégorie le FCCS est toujours **preneur** de nouveaux joueurs.
Pour tout renseignement ou toutes nouvelles inscriptions vous pouvez appeler au : 04.74.57.96.34
Pierre LE BORGNE ou 04.74.57.00.55. Serge RUIZ.

A noter que le F.C.C.S. a la gestion de l' **ENTENTE** en moins de **13 ans** et que dans cette catégorie **30 à 35 ans** jeunes vont évoluer sur 2 équipes ; **VILLETTE** gèrera les moins de **15 ans** et **SEYSSUEL** les moins de **17 ans**.

Le FCCS fera paraître prochainement un tableau qui précisera les jours, heures et lieu d'entraînement, ainsi que le nom et l'adresse de chaque entraîneur. Vous pourrez vous le procurer à la Mairie.

Le **13 SEPTEMBRE** le FCCS a organisé son traditionnel "**TOURNOI SOUVENIR NICOLAS BAUDOUX**" malgré un temps quelque peu "chagrin", celui-ci a rencontré un vif succès : 8 équipes régionales se sont disputées le challenge, et le dernier mot en revint ... oh surprise ! **AUX CANARIS DE CHUZELLES/SERPAISE**. Félicitations à nos gamins pour ce bon début. Le seul regret, étant la très faible présence des habitants, dommage car ce fut un jour sous le signe de l'amitié et de la convivialité, et entre autre nous remercions tous les bénévoles qui nous ont permis de réussir cette journée.

Dans un autre registre nous apprenons le décès brutal de **Bernadette CHAKRI**. Bernadette qui durant près de **15 ans** fut une **dirigeante exemplaire** du F.C.C.S. Nous la connaissions tous pour sa rigueur mais aussi pour son esprit de justice et de tolérance.

Cette disparition nous affecte très profondément, en espérant que ces années de bénévolat données aux jeunes de nos villages au sein du Club de Foot soit un exemple pour tous ; "Et de là-haut Bernadette si tu nous regardes, même si nous n'avons pas su apprécier le poids des mots, saches que nous ne te remercierons jamais assez".

Pour le Bureau, Le Président du
FOOTBALL CLUB CHUZELLES/ SERPAIZE

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Après une pluie matinale, en ce dimanche 14 juin 1998, 95 piétons (adultes et enfants) et 20 VTT prirent le départ pour le rallye annuel de l'association familiale rurale.

La cueillette fut bonne le long de nos sentiers, de nos ruisseaux, et de nos bois.

A l'arrivée chacun pouvait examiner les trouvailles des uns et des autres et comparer leur don d'artiste-constructeur d'avion

Quelques poèmes remarquables sur la coupe du monde de foot sont à signaler.

Après cette randonnée, chacun pût se désaltérer et apprécier la paëlla (134 couverts).

Nous remercions tous les participantes et participants ainsi que la famille DUMAS.

Pour ceux qui n'auraient pû assister aux résultats du fait de deux averses perturbantes, voici ces derniers :

<u>VTT</u>	1er Equipe n°6	<u>Piétons</u>	1er Equipe n°20
	2e Equipe n°5		2e Equipe n°11
	3e Equipe n°3		3e Equipe n°12
	4e Equipe n°2		4e Equipe n°17
	5e Equipe n°4		5e Equipe n°8,9 et 4
			7e Equipe n°18
			8e Equipe n°16
			9e Equipe n°15
			10e Equipe n°14,1 et 3
			12e Equipe n°19
			13e Equipe n°5
			14e Equipe n°6
			15e Equipe n°13
			16e Equipe n°7
			17e Equipe n°10

A l'année prochaine sur nos chemins...

FNACA

Après la période estivale, nos activités reprennent.

Dès le 29 août, notre voyage annuel où le nombre croissant de participants (72) nous a obligé à changer la capacité du car.

Destination : Le Vercors

Départ à 7 h pour Romans, Pont-en-Royans, les grottes de Choranches où le traditionnel casse-croûte fut très apprécié.

Visite des grottes. Chacun a pu admirer les stalactites fituleuses uniques en Europe.

11h30 : en route pour Vassieux pour le déjeuner qui est prévu au restaurant Allard. Pendant le trajet, une cassette est diffusée sur l'épopée du Vercors entre 1940 et 1944 sur les événements de la Résistance de Vassieux.

L'après midi fut consacré à la visite du Musée de la Résistance et au cimetière.

Au retour, Carlos le chauffeur du car nous a cheminé par St Nazaire en Royans, St Marcellin, Voiron où une halte a été très appréciée.

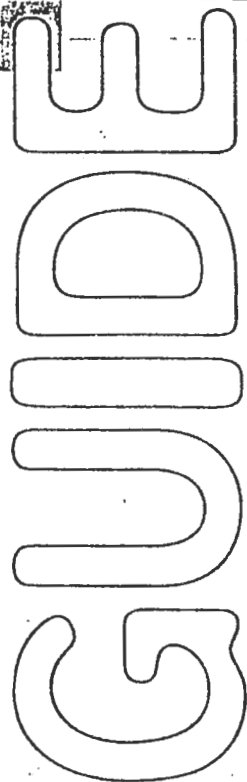
Vers 22 h arrivée à Chuzelles et tous se donnent rendez-vous pour le 19 septembre à Seyssuel pour un après midi détente au stade.

Le 18 octobre : à partir de 9 h matinée saucisses au vin blanc au Mille club de Chuzelles

le 23 octobre : assemblée générale à Seyssuel à 20 h 30

le 21/22 novembre : congrès départemental à Vinay.

le 31 janvier 99 : matinée boudin à Seyssuel



des
**points
d'arrêt**
externes ou
1/2 pensionnaires



POINTS D'ARRÊT DESSERVIS SUIVANT L'ÉTABLISSEMENT DE DESTINATION

___ ÉTABLISSEMENT DE DESTINATION ___

SEYSSUEL-COLLEGE GRANGE
VIENNE-LYCEE TECHNIQUE
COLLEGE PRIVE ROBIN
COLLEGE ST CHARLES - VIENNE
LEP PRIVE ST VINCENT DE PAUL
LYCEE DE VIENNE
VIENNE-LYCEE PROFESSIONNEL
LYCEE ST CHARLES - VIENNE

----- ARRETS DESSERVIS -----

110-01 LES PINS RN7
110-02 LA TOURMENTE D123
110-03 CHUZELLES-PLACE
110-04 LE BOIRON
110-05 CHUZELLES GARAGE
110-06 LES SERPAIZIERES
110-07 MOULIN LEVAU-LOT
110-08 LA BOUSSOLE RN7
110-09 AUBERGE LA VALLEE

___ ÉTABLISSEMENT DE DESTINATION ___

COL. PRIVE N-D. DE BON ACCUEIL
LYCEE PRIVE ROBIN
L.E.T. ST CHARLES - VIENNE
S.E.S. COLLEGE GRANGE-SEYSSUEL

----- ARRETS DESSERVIS -----

110-02 LA TOURMENTE D123
110-03 CHUZELLES-PLACE
110-04 LE BOIRON
110-05 CHUZELLES GARAGE
110-06 LES SERPAIZIERES
110-07 MOULIN LEVAU-LOT
110-09 AUBERGE LA VALLEE

___ ÉTABLISSEMENT DE DESTINATION ___

ECOLE PRIMAIRE CHUZELLES

----- ARRETS DESSERVIS -----

110-01 LES PINS RN7
110-06 LES SERPAIZIERES
110-07 MOULIN LEVAU-LOT
110-08 LA BOUSSOLE RN7
110-09 AUBERGE LA VALLEE
110-10 LE GRUYERE
110-11 THIERS
110-12 LA BOUSSOLE PRIM.
110-13 PAUPHILE I
110-14 PAUPHILE II
110-15 PAUPHILE RN 7

110 CHUZELLES

Service des transports
Tél : 04.76.60.38.38

Echelle : 1 cm =



Carte IGN 1:25000 et N° 30330 © IGN - PARIS 1998 - autorisation N° 50-8023



INFORMATION S.N.C.F. - GARE d'ESTRESSIN

Gare d'ESTRESSIN
Ouvert de 9h 30 à 12h 15
et de 14h15 à 18h 30
sauf: samedis - dimanches et fêtes

RENSEIGNEMENTS:
Horaires, Nouvelles Offres: Découverte réduction pour tous, offres enfant, 15-25, Senior

Tél: 04 74 53 77 55

Nouveaux horaires à compter du 28 novembre

Un bureau de vente est installé en gare d'Estressin où vous pouvez acheter toutes vos prestations S.N.C.F. à l'avance.

- *billets TGV - train + hôtel,*
- *cartes commerciales : enfants plus, jeunes, séniors,*
- *billets découverte, etc...*

Le meilleur accueil vous est réservé.

CHUZELLES

HISTOIRE & PATRIMOINE

A l'heure où tout est retour aux sources, la genèse de l'homme est devenue la curiosité de tout le monde. La question est d'autant plus d'actualité quand on possède à notre porte des « trésors » historiques. Les monuments (chapelle...), les objets (statues...) ainsi que les fragments d'époques (poteries...) sont les pièces du puzzle qui nous permettront de reconstruire le passé de la commune et donc celui de toute une population, de comprendre les modes de vie, les coutumes, les cultures qui ont précédé les nôtres.

C'est dans cette optique que l'association « Chuzelles, histoire et patrimoine » a été créée. Ses buts sont les suivants :

- procéder à un inventaire général de l'ensemble du patrimoine local,
- en recenser et en étudier les divers éléments existants dans les domaines du bâti, de la faune, de la flore, de l'artisanat, du patois, etc... le terme patrimoine devant s'entendre dans le sens le plus large,
- mettre en œuvre tout moyen approprié pour le protéger, le sauvegarder, le faire connaître et le valoriser,
- rassembler toute documentation et publication le concernant,
- effectuer, favoriser et aider toute recherche concernant l'histoire de la commune,
- collecter ou acquérir toute pièce ou élément présentant un intérêt patrimonial.

Nous espérons vous faire partager cette soif de découverte, en vous faisant connaître nos recherches par des expositions, des brochures...

Pour tout contact (ou éventuelles adhésions...), s'adresser à un des membres du bureau :

- Isabelle ROSTAING	<i>Présidente</i>
- Fabrice GAYVALLET	<i>Vice-président</i>
- Hubert JANIN	<i>Trésorier</i>
- Patrick ALLARD	<i>Trésorier-adjoint</i>
- Jocelyne LEYSIN	<i>Secrétaire</i>
- Gilbert ROCHE	<i>Secrétaire-adjoint</i>

A très bientôt...

En raison de l'inauguration du nouveau bâtiment ouvert aux associations, l'exposition qui a lieu depuis quelques années dans le cadre des Journées du Patrimoine est repoussée à une date ultérieure.

LA LIGUE

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

COMITÉ DE
L'ISÈRE

Monsieur le MAIRE
Joseph PLANTIER
MAIRIE

38200 CHUZELLES

Grenoble, le 27 août 1998

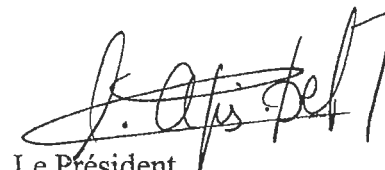
Monsieur le Maire,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons reçu le produit de la collecte du VERRE dans votre commune. Il s'élève à **248 Frs** pour le 1^{er} semestre 1998, somme qui sera affectée à la réalisation de nos objectifs.

- L'AIDE A LA RECHERCHE (équipements de pointe pour nos hôpitaux, laboratoires, allocations de recherche).
- L'AIDE AUX MALADES (accueil, écoute et aide financière et administrative).
- LA PREVENTION ET INFORMATION DU PUBLIC (campagnes de prévention, participation aux campagnes de dépistage, conférences, distribution de brochures, etc...).

Pour motiver le PUBLIC, il serait souhaitable que soit insérée dans les colonnes du BULLETIN MUNICIPAL une information sur les Résultats, les buts et le bénéficiaire de cette collecte : LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

Nous vous remercions vivement de votre collaboration et vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Le Président
Pr. Claudine AGNIUS-DELORD



LE COMITE DE L'ISERE
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
RECRUTE DES BENEVOLES

Le Comité de l'Isère recherche des Bénévoles pour participer aux différentes actions qu'il mène : Aide aux malades, Aide à la Recherche, Prévention

Ces actions sont poursuivies à Grenoble et dans chaque localité du département par plusieurs centaines de Bénévoles qui accomplissent depuis de nombreuses années un travail remarquable et apportent une aide précieuse.

L'importance accrue des besoins actuels nécessite le recrutement de nouveaux Bénévoles tant à Grenoble que dans tout le département de l'Isère.

Venez nous rejoindre dans ce combat difficile mais exaltant !

Pour tous renseignements

Comité de l'Isère de la LIGUE CONTRE LE CANCER
8, rue Général Ferrié – 38100 GRENOBLE

T 04 76 47 63 63

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISCINE

HORAIRES D'HIVER

LUNDI	de 16 h 30 à 19 h 15
MARDI	de 17 h 00 à 18 h 45
MERCREDI	de 15 h 00 à 18 h 45
JEUDI	FERME AU PUBLIC
VENDREDI	de 16 h 30 à 18 h 45
SAMEDI	de 14 h 00 à 19 h 00
DIMANCHE	de 10 h 00 à 12 h 45

SAISON ESTIVALE

Cette saison estivale a enregistré un manque à gagner par rapport à 1997 de 1 500 F, ce qui est insignifiant compte tenu des travaux effectués. Ceux-ci nous ont permis une mise aux normes.

Nous tenons à remercier le public qui a su faire preuve de patience malgré la gêne causée par le chantier.

Quant au personnel de la piscine, il s'est transformé au gré des demandes en (peintre, carreleur, maçon, etc...) et cette polyvalence nous a été d'une aide précieuse.

Nous espérons que vous apprécierez la salle de remise en forme et souhaitons qu'elle corresponde à vos attentes.

La Commission Piscine

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SALLE DE REMISE EN FORME

LUNDI	de 9 h 00 à 20 h 00
MARDI	de 9 h 00 à 20 h 00
MERCREDI	de 9 h 00 à 20 h 00
JEUDI	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 20 h 00
VENDREDI	de 9 h 00 à 20 h 00
SAMEDI	de 9 h 00 à 18 h 30
DIMANCHE	de 8 h 00 à 12 h 30

TARIFS :	Ticket	=	50 francs
	Carte de 6 entrées	=	240 francs
	Carte de 12 entrées	=	450 francs

Ce droit d'entrée vous donne accès à la piscine aux heures d'ouverture au public.



Laboratoire régional d'analyses des eaux

agrée par le Ministère de la Santé

géré par as.po.san. (association régie par la loi de 1901) - siren 779 626 274 ape 731Z

Perrine Chevallier, docteur en pharmacie, directeur

60, allée Saint-Exupéry • ZIRST
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 43 48 • Fax 04 76 90 34 14

REÇU le

09 JUL. 1998

RESULTATS D'ANALYSE D'EAU

No 64444

TYPE DR

684

Pour le compte de : SDEI
Lieu du prélèvement : CHUZELLES (SIE NORD DE VIENNE) CHUZELLES
EVIER DE LA CUISINE ECOLE MATERNELLE

Réseau de distribution

Origine de l'eau : PUIITS CHEZ PERRIER

Eau traitée : Chlore libre résiduel en mg/l : 0,08

Prélèvement effectué le 25/05/98 à 08h35 par D. ROBIN, AGENT PRELEVEUR

Importance des pluies dans les 10 jours précédents : Néant

Température atmosphérique du lieu de prélèvement : 9,6 °C

Température de l'eau : 16,2 °C

Analyse commencée le 25/05/98

	RESULTATS	VMA *
ANALYSE BACTERIOLOGIQUE SOMMAIRE		
Nombre de bactéries aérobies revivifiables à 22 °C/ml	0	
Nombre de bactéries aérobies revivifiables à 37 °C/ml	0	
Nombre de coliformes dans 100 ml	0	
Nombre de coliformes thermotolérants dans 100 ml	0	0
Nombre de streptocoques fécaux dans 100 ml	0	0
ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE SOMMAIRE		
Odeur	NULLE	
Saveur	NORMALE	
Couleur (u.PtCo)	0	15
Turbidité (u.N.T.U)	< 0,1	2
pH à 20 °C	7,46	9
Conductivité en microS.cm-1 à 20 °C	519	
Chlore libre résiduel en mg/l	0,08	
ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE PARTICULIERE		
Fer en mg/l	< 0,05	0,2
Cuivre en mg/l	< 0,01	1
Plomb en mg/l	< 0,005	0,05
Zinc en mg/l	< 0,01	5
Cadmium en mg/l	< 0,001	0,001
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (H.P.A) :		
Fluoranthène en microgrammes/l	< 0,058	
Benzo (b) Fluoranthène en microgrammes/l	< 0,005	
Benzo (k) Fluoranthène en microgrammes/l	< 0,005	
Benzo (a) Pyrène en microgrammes/l	< 0,005	0,01
Benzo (ghi) Perylène en microgrammes/l	< 0,025	
Indeno (1,2,3,c,d) Pyrène en microgrammes/l	< 0,025	

Laboratoire régional d'analyses des eaux

agrée par le Ministère de la Santé

géré par as.po.san. (association régie par la loi de 1901) - siren 779 626 274 ape 731Z

Perrine Chevallier, docteur en pharmacie, directeur

60, allée Saint-Exupéry • ZIRST
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 43 48 • Fax 04 76 90 34 14

RESULTATS D'ANALYSE D'EAU (Suite)

No 64444

TYPE DR

684

ANALYSE BACTERIOLOGIQUE

Le nombre total de bactéries est nul. Absence de germes
test de contamination fécale.
Desinfection satisfaisante.

ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE

Eau de minéralisation moyenne.
Turbidité faible.
Caractères organoleptiques normaux.

CONCLUSION

Eau présentant de bonnes caractéristiques physiques, chimiques et bactériologiques conformes aux normes des eaux destinées à la consommation humaine (Décret du 03/01/89), pour les paramètres analysés.

BILAN ANNUEL 1997

Les eaux destinées à la consommation humaine font l'objet d'une surveillance régulière notamment dans le cadre du contrôle sanitaire exercé par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Rappel: L'alimentation en eau potable de la commune de Chuzelles est assurée par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord de Vienne. Les installations du syndicat sont exploitées par la S.D.E.I..

Origine de l'eau: L'eau distribuée est d'origine souterraine et provient du puits de captage (Puits chez Perrier) de la Plaine à Septème.

Station de traitement et de production d'eau avec mise en place des dispositifs de traitement (simple chloration ou traitement complet): Mons.

Distribution: les populations alimentées sont regroupées en unités de distribution qui correspondent à des unités techniques (continuité de tuyaux) caractérisées par une même qualité d'eau et un même exploitant.

Programme d'analyses: le contrôle sanitaire établi par la DDASS impose une analyse bactériologique mensuelle en distribution et trois analyses physico-chimiques en production. En 1997, 6 analyses ont été réalisées à la station de traitement-production (réservoir de Mons). 16 analyses (dont 4 à Chuzelles) ont été effectuées dans l'unité de distribution qui, outre Chuzelles, comprend Septème, Serpaize, Seyssuel et Villette de Vienne. Le laboratoire régional d'analyses des eaux agréé par le Ministère de la Santé et chargé de cette mission est situé à Montbonnot-Saint-Martin.

QUALITE DES EAUX D'ALIMENTATION

Document, extrait du rapport de la DDASS consultable en Mairie, à afficher

en application du décret du 26 septembre 1994 relatif aux conditions d'information sur la qualité de l'eau.

COMMUNE DE CHUZELLES

Bilan annuel 1997

Ministère chargé de la Santé

QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

Le bilan de qualité est établi à partir des analyses réalisées en application du programme réglementaire d'analyses, dans le cadre du contrôle sanitaire.

Qualité Bactériologique

Des analyses sommaires comportant des recherches bactériologiques sont régulièrement réalisées en distribution au robinet de l'utilisateur. La qualité bactériologique s'apprécie en fonction du pourcentage d'analyses conformes R et du nombre maximal de germes fécaux détectés N. L'analyse des coliformes totaux (R_{ct}) permet d'identifier les réseaux de très bonne qualité.

Taux de conformité (R) : 100 % Nombre maximal de germes fécaux : 0	Taux de conformité (R _{ct}) : 94 % Nombre maximal de coliformes totaux : 1
Eau de Bonne Qualité	

Qualité Physico-Chimique

Le tableau ci-dessous présente quelques paramètres remarquables.

Paramètre	Appréciation	Observations - Limitation de la consommation
Nitrates	Bonne Qualité	Aucune limitation.
Atrazine	Bonne Qualité	Aucune limitation.
Plomb	présence non détectée (ni suspectée)	par précaution, laisser écouler le 1er jet avant consommation en cas de branchement comportant des parties en plomb.
Dureté	Eau dure	aucune limitation. Cependant tendance à l'entartrage; les éventuels traitements individuels doivent être réservés au circuit d'eau chaude.
Fluor	Très Bonne Qualité	Une complémentation (sel ou comprimés fluorés) est autorisée.

QUALITE DES EAUX D'ALIMENTATION

Les eaux distribuées sont de type bicarbonaté-calcique.

Les teneurs en nitrates s'avèrent modérées: concentrations moyennes de l'ordre de 25 mg/litre (la norme maximale étant de 50 mg/l). De plus, les recherches d'éléments toxiques (métaux lourds et pesticides) réalisées tous les 2 ans et notamment en août 97, se sont révélées négatives.

COMMENTAIRES:

→ Ressource - Protection :

Le puits " Chez PERRIER " a fait l'objet de l'arrêté préfectoral du 10 octobre 1975, autorisant le syndicat à prélever l'eau et instaurant les servitudes applicables à l'intérieur des périmètres de protection.

Par ailleurs, les mesures techniques permettant d'assurer une alimentation de secours du réseau en cas de pollution de ce puits, devraient être étudiées par le syndicat afin d'améliorer la sécurité de la distribution.

→ Traitement :

Le traitement de désinfection fonctionne de façon satisfaisante.

CONCLUSION:

* L'eau du réseau de distribution publique est un produit alimentaire surveillé, contrôlé, qui fait l'objet d'une information régulière.

* L'eau d'alimentation distribuée par le syndicat du NORD de VIENNE sur la commune de CHUZELLES est de bonne qualité microbiologique et chimique. La poursuite d'une gestion rigoureuse devrait permettre de maintenir cette qualité dans le temps.

A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

II
LE TRAVAIL
DU CONSEIL
MUNICIPAL



L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le cinq mai , le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 avril 1998

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, PRAS M, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ, Mmes AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS R., RAULIN, SYLVAIN, TERRIER

EXCUSE : G. NAVARRO

SECRETAIRE : Mme AURIC

Monsieur le Maire ouvre la séance.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS : rapporteur P.ALLARD

La Commission « Associations » après avoir étudié les demandes a établi une proposition de subventions pour l'année 1998 qu'elle soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal :

Associations extra-communales ou associations de service :

. AIDMR :	7600 F
. AFIPEIM :	1200 F
. Ass.Bibliothèque :	250 F
. Prévention Routière :	100 F
. Bibliothèque Pédagogique :	100 F
. Association des Maires :	100 F
. S.P.A. :	1770 F
. Comité de Probation :	370 F
. Association Mille Loisirs :	8000 F
. Chambre des Métiers de Vienne :	2400 F
. Chambre des Métiers de Lyon :	1140 F

Associations communales et inter-communales :

. Ecole de Musique :	5500 F
. Centre Aéré Mille Loisirs :	2500 F
. Chorale « La Clé des Chants » :	1700 F
. Harmonie Chuzelles-Seyssuel :	1500 F
. Rugby Club de la Sévenne :	600 F
. Association Familiale :	1000 F
. Club des Anciens « Trait d'Union » :	500 F
. Football Club Chuzelles Serpaize :	1000 F
. Association des Jeunes de Chuzelles :	800 F
. ACCA (Chasse) :	600 F

Après diverses explications, les membres du Conseil Municipal approuvent par :

- 14 voix POUR
- 3 ABSTENTIONS

En ce qui concerne la subvention de 8000 F destinée à l'association Mille Loisirs, la Municipalité décide de solliciter du Conseil Général une aide au titre de l'animation bénévole en milieu rural.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent par 17 voix POUR .

Compte tenu des souhaits de responsables d'Associations, les membres de la Commission demandent que le versement de la subvention ait lieu en juin-juillet. Cette demande a bien été enregistrée sous réserve des disponibilités budgétaires le moment venu.

ACHAT MOBILIER POUR SALLE « TELECOM » : rapporteur J. PLANTIER

L'aménagement de cette salle arrivant à son terme, il y a lieu de procéder à l'achat de mobilier.

Divers devis ont été demandés.

Les propositions suivantes ont été retenues :

UGAP : pour la fourniture de 20 tables. prix unitaire 445 F TTC,
montant total : 8900 F TTC.

Il est précisé que 6 tables seront installées dans cette salle, les autres seront destinées à remplacer les tables usagées de la salle du Mille Club.

4 PIEDS : pour la fourniture de 60 chaises, prix unitaire 120.60 F TTC,
montant total : 7236 F.TTC.

Lors de son ouverture, une exposition consacrée aux peintres chuzellois est envisagée.

SE 38 : Rapporteur J. PLANTIER

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur les modifications apportées aux statuts du SE 38 par le Comité Syndical dans sa séance du 02 février 1998, conformément à l'article L 5212-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les membres du Conseil Municipal décident par 17 voix POUR d'adopter les modifications des statuts de SE 38 qui fixent, dans son article 3, à 120 le quorum et aux deux tiers la majorité pour les délibérations du Comité Syndical concernant le budget et les modifications des statuts.

ETUDE SUR PROPOSITION CONTAINERS : Rapporteur J. PLANTIER

Les devis supplémentaires demandés ne sont pas encore parvenus en Mairie.

SYVROM : Rapporteur J. PLANTIER

Modification des statuts du SYVROM :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur diverses modifications apportées aux statuts de ce syndicat :

- modifications des articles 1, 3, 6 et 7 proposées et votées par le SYVROM selon la nouvelle rédaction.
- l'adhésion de St Cyr-sur-Rhône non plus par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu mais directement au Syndicat de Vienne et sa Région pour les ordures ménagères
- l'élection d'un délégué suppléant, (pour les communes de moins de 2000 habitants)

Après discussion, E.AURIC est nommée déléguée suppléante.

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 17 voix POUR ces modifications.

Adhésion au SYVROM de la commune de MOIDIEU-DETOURBE :

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 17 voix POUR l'adhésion de la commune de MOIDIEU-DETOURBE au SYVROM.

SYNDICAT DES 4 VALLEES : Rapporteur C.TERRIER

La commune demande qu'une action soit menée auprès de la SPMR par l'intermédiaire de ce syndicat pour dresser un état des lieux concernant la Sévenne.

RHONE PLURIEL : Rapporteur G.BOURGUIGNON

Rhône Pluriel est engagé dans une démarche de réflexion globale sur le système de voies de communication et transports. Divers projets sont en cours notamment les grands contournements lyonnais.

Les impératifs de l'Europe font que l'on s'achemine vers moins de construction d'autoroutes et une réactivation du rail.

PATRIMOINE : Rapporteur G.ROCHE

Création d'une nouvelle association : « Chuzelles, Histoire et Patrimoine ».

Les buts correspondent aux axes suivants concernant le patrimoine :

- Identifier et inventorier
- Etudier, sauvegarder (protéger) et restaurer
- valoriser
- Eventuellement enrichir.

Chapelle St Maxime :

La chapelle a été l'objet d'une visite de Madame VINCENT, Conservateur de l'Inventaire et des Antiquités et Objets d'Art de l'Isère, le mardi 17 mars 1998. On est dans l'attente d'un compte rendu officiel de cette visite et des préconisations qu'il contiendra.

L'état des fresques et des restes du mobilier religieux nécessite une intervention conservatoire.

Les devis correspondant aux diverses opérations seront demandés. Renseignements seront pris pour des subventions éventuelles.

Registres paroissiaux :

Conformément à la décision du Conseil Municipal du 13 octobre 1997, les travaux de reliure des registres paroissiaux vont être entrepris pour un coût de 1760 F.

Papier à en-tête : réactualisation des données imprimées :

Deux devis :

- BUROSET sur la base de 2000 sur papier 90 gr : 3506 F.HT
- SEDI, sur la base de 2000 sur papier 100 gr : 1880 F HT

Après discussion, la proposition de SEDI est retenue.

Parallèlement prospection sera entreprise pour imprimante et photocopieur couleur.

Il est suggéré d'acquérir les enveloppes correspondantes.

Eglise :

Le plafond de l'église nécessite des travaux de restauration. Des interventions apparaissent également nécessaire au niveau de l'avancée du toit et de la jonction « église-sacristie ». Des devis seront demandés pour prévision au budget 1999.

Des aides peuvent être obtenues du Conseil Général pour ce type de bâtiment.

AMENAGEMENT SECURITE DANS LA TRAVERSEE DES PINS : Rapporteur J. PLANTIER

Un deuxième projet de la Direction Départemental de l'Equipement du Rhône concernant cet aménagement a été présenté aux élus.

Il comporte un nouvel aménagement à l'entrée sud et une distance raccourcie entre îlots « sud » et îlots « central » situés dans le virage.

Les voies de circulation seront ramenées à 3 m de large. Une reprise du tapis sur 200 m dans le virage sera effectuée et sera à la charge de l'Etat.

Une réunion d'information sera programmée en commun avec l'ensemble des riverains des 2 communes.

Lecture est faite de la convention qui doit être signée entre l'Etat et les communes de CHUZELLES et COMMUNAY.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent ce projet et émettent par 17 voix POUR un avis favorable.

CENTRE DE SECOURS : Intervention mars 98

6 interventions – 29.25 heures d'intervention – 33 personnes engagées.

DEMANDE AIDE EXCEPTIONNELLE POUR MINI-CAMP ADOS EN HAUTE MONTAGNE PAR MILLE LOISIRS : Rapporteur JM.LUCAS

Après avoir envisagé les différents arguments pour et contre cette aide, la position qui se dégage consiste à un accord de principe sous réserve :

- de la possibilité budgétaire de dégager une participation
- du caractère exceptionnel de cette aide
- de la présence indispensable d'enfant(s) chuzellois
- de l'engagement à un suivi par rapport à cette action aussi bien au niveau de l'information des élus que des retombées du stage lui-même.

SIGNALISATION ROUTIERE : Rapporteur M. PRAS

Afin d'améliorer la sécurité routière dans l'agglomération, un panneau de signalisation « STOP » sera installé à l'intersection de la VC18 et de la RD 123.

De plus, un courrier sera adressé à la Direction Départementale de l'Équipement afin que la traversée de la zone artisanale des Serpaizières soit limitée à 70 Km/h.

DIVERS :

Demande de subvention : Rapporteur J. PLANTIER

IFAH d'Eyzin-Pinet : Les ressources de la commune ne permettent pas de répondre favorablement.

Maîtrise de GIVORS : Un enfant chuzellois scolarisé à GIVORS en Section Spécialisée participera avec la Maîtrise de GIVORS sélectionnée aux demi-finales de Tournoi International de Musique de ROME. Un geste d'encouragement serait le bienvenu. La Municipalité décide d'octroyer une aide de 200 F.

Régie de Recettes Restaurant Scolaire : Rapporteur MT.CARRET

Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver a du être augmenté afin d'être conforme à la réglementation. Il est passé à 30 000 F mensuels. Compte tenu de cette augmentation et en application des textes en vigueur, il est attribué au régisseur titulaire 10 points d'indices complémentaires.

Congrès des Maires : Il aura lieu à CHASSE-SUR-RHONE le 10 octobre 1998. Le thème concernera les normes et la sécurité des équipements communaux et des établissements recevant du public.

Association des Paralysés de France : Projet concernant l'implantation de containers pour la récupération de textiles dans la commune au profit des personnes handicapées. Le Conseil Municipal répond favorablement à ce projet.

Lecture est faite d'un **courrier** émanant du **Centre Mille Loisirs** relatif à un fait qui s'est déroulé lors d'une location de salle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ont signé les membres présents.

Le Maire

J. PLANTIER



L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le deux juin, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 1998

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, LUCAS, NAVARRO, PRAS M, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ, Mmes , AURIC CARRET, GARDAIS, R. PRAS, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER

EXCUSES : R. FLAMAND donne pouvoir à R. PRAS
Y. MARLIER donne pouvoir à J.N. REGAL

SECRETARE : E. AURIC

Monsieur le Maire ouvre la séance.

DUPLICOPIEUR : rap. M.T. CARRET

Cet appareil RISO TR 1510 serait mis à notre disposition sous contrat de 5 ans ou 3 millions de copies ; contrat comprenant pièces, main d'œuvre, déplacement, encre noire et matériel pour un coût de 0,096 F HT la copie. – possibilité de faire 130 copies/minute – assemblage de 1200 dossiers/heure – grammage de papier de 50 à 157 g/m2.

Une discussion s'engage. Prendre des références par ailleurs pour une édition par une imprimerie... Les personnes s'occupant du bulletin municipal peuvent-elles assister à une démonstration ? Prévoir une réunion avec les membres de la commission « bulletin ». Déterminer l'utilité de l'appareil. La proposition est à la réflexion. La commune ne s'est pas engagée.

Demande de subvention exceptionnelle : émanant du **Rugby-Club de la SEVENNE** pour leur parcours en championnat de France jusqu'au ¼ de finale en Bourgogne. Une subvention exceptionnelle est sollicitée pour les frais importants engagés par le club pour ces déplacements non prévus.

Après discussion, la demande est mise au vote : 9 OUI - 8 NON – 1 abstention . un montant de 500 F sera versé.

ASSAINISSEMENT :

Délibération pour la maîtrise d'œuvre pour le raccordement au réseau d'assainissement des logements OPAC.

Le montant de l'ouvrage à réaliser s'élève à 250 000 F HT.

Après délibération, le conseil municipal décide de solliciter le concours de la DDE de l'Isère pour assurer la maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation de ces travaux.

ENVIRONNEMENT : rap. G. BOURGUIGNON

En partenariat avec l'Etat, les départements, les agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée-Corse, l'ADEME et la chambre régionale d'agriculture, la région Rhône-Alpes a, depuis 6 mois, engagé une réflexion sur la gestion des boues issues de l'épuration des eaux usées. A ce titre, le conseil régional Rhône-Alpes nous adresse un questionnaire à remplir et à retourner rapidement.

COMPTES-RENDUS de DIVERS SYNDICATS :

Pour information, M. NAVARRO donne lecture des délibérations prises par le SMESSAV en date du 23 avril 98.

Madame GARDAIS porte à la connaissance de l'assemblée l'avancement des travaux des équipements sportifs aux gymnases de SEYSSUEL et de PONT-EVEQUE, des travaux prévus au collège de l'ISLE et de l'acquisition de matériel sportif.

RHONE-PLURIEL :

G. BOURGUIGNON informe l'assemblée, que, lors de la dernière réunion, une synthèse a été faite sur les grandes tendances en matière d'autoroutes, routes, fer, voies fluviales... Cette réunion sera suivie de réunion du Schéma Directeur sur les mêmes thèmes.

ONYX : proposition de mise en place de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers. Deux solutions sont envisagées : - l'achat des conteneurs et la gestion du parc par la commune (puis vente aux administrés), - la location et l'entretien des bacs par la Ste ONYX. Suite à l'enquête réalisée par la commune et en fonction des volumes relevés par rapport au nombre de conteneurs prévus, le volume total nécessaire serait de 126 500 litres. Le coût de la prestation proposée (location du parc de bacs roulants, mise en place et distribution des bacs, maintenance et remplacement des bacs, gestion informatisée, communication liée à la distribution) est de 0,48 F HT par litre X 126 500 = 60 720 F HT par an. Cette offre financière est basée sur un contrat de 5 ans au terme duquel, les bacs appartiendront à la collectivité. Pour l'achat éventuel des bacs par la commune, plusieurs fournisseurs seront consultés.

Les commissions « Voirie » et « Environnement » s'occuperont de ce projet.

FETES et SPORTS :

J.P. RODRIGUEZ rappelle que les JEUX DE LA SEVENNE se dérouleront à LUZINAY le 14 juillet 1998 à 14 heures, énumère la liste des jeux et appelle les élus à participer au « Tir à la corde ».

ECOLES :

Madame RAULIN informe l'assemblée que l'effectif à l'école élémentaire est de 107 élèves et de 75 à l'école maternelle.

L'équipe enseignante demande une 3^e ATSEM pour la rentrée 98.

Par mesure de SECURITE, un APPEL est lancé aux parents pour garder leur ou leurs enfants en dehors de l'école et de la cour après les heures de classe.

SIVU : rap. M.T. CARRET

La ville de VIENNE adhérant maintenant à l'OPAH, organisme géré auparavant par le SIVOM, l'assemblée générale qui a siégé dernièrement a décidé que l'OPAH serait géré par le SIVU.

CENTRE DE SECOURS :

4 interventions en AVRIL – 17 personnes engagées – 13,25 H.

DECHETTERIE : 185 entrées pour CHUZELLES en janvier - 210 entrées en février – 235 entrées en mars.

S.E. 38 : rap. J. PLANTIER

Nouvelle compétence du S.E.38 : « MAITRISE d'OUVRAGE des TRAVAUX d' ELECTRIFICATION RURALE » contrairement à une concession qui génère des ressources grâce à la perception de redevances, la maîtrise d'ouvrage nécessite la mise en place des moyens financiers correspondants :

- montant annuel des programmes de renforcement : 46 MF TTC, d'amélioration esthétique : 10 MF TTC
- montant de l'autofinancement nécessaire par an : 10,5 MF
- possibilité d'instaurer une taxe sur l'électricité (tout ou partie).
- 501 communes adhèrent à SE 38 dont 397 rurales
- 186 communes rurales et 54 communes urbaines ont instauré une taxe
- taux communal moyen : 5,2 %
- recettes annuelles des communes rurales : 12 MF

Des pourparlers sont en cours pour la concession GDF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

P. Le Maire

J. PLANTIER



Roche
(adjoint)

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le trente juin, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 1998

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, PRAS M, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ, Mmes AURIC, CARRET, PRAS R., SYLVAIN, TERRIER

EXCUSES : G. NAVARRO donne pouvoir à P.ALLARD
M. GARDAIS donne pouvoir à J. PLANTIER
M. RAULIN donne pouvoir à M. PRAS

SECRETARE : Mme AURIC

Monsieur G.ROCHE ouvre la séance et donne la parole à MT. CARRET pour la lecture des COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 1997 :

COMPTES DE GESTION :

Les Comptes de Gestion sont conformes aux résultats des comptes administratifs. Les membres du Conseil Municipal les adoptent à l'unanimité.

Monsieur le Maire se retire et Mlle CARRET procède à la lecture des différents comptes administratifs 1997.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 1997 :

Excédent de clôture de fonctionnement de 1.256.840,87 F.

Déficit de clôture d'investissement de 868.260,61 F.

Soit un excédent global de clôture de 388.580,26 F.

Le Conseil Municipal affecte le résultat de fonctionnement au financement de la section d'investissement. Cette affectation sera constatée par l'émission d'un titre de recette au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé.

Adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 1997 :

Excédent de clôture de fonctionnement de 15.897,22 F

Excédent de clôture d'investissement de 20 F.

Soit un excédent global de clôture de 15.917,22 F

Le Conseil Municipal affecte le résultat de fonctionnement au financement de la section de fonctionnement et le résultat d'investissement au financement de la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 1997 :

Excédent de clôture d'exploitation de 7.035,06 F.

Excédent de clôture d'investissement de 98.602,16 F.

Soit un excédent global de clôture de 105.637,22 F.

Le Conseil Municipal affecte le résultat d'exploitation au financement de la section d'exploitation et le résultat d'investissement au financement de la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT DE LA DEUXIÈME TRANCHE DES BOURRELIÈRES : Rapporteur C. TERRIER
Monsieur CHARDON et les Consorts FANJAT, propriétaires en commun de droits d'eau sur deux sources réunies, ont accepté à la demande de la commune de Chuzelles, que l'excédent non utilisé par eux des eaux de sources en question puisse alimenter la future fontaine communale de la place du Belvédère.

Une convention doit être établie afin de fixer les droits et servitudes de chacun.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal que pouvoir lui soit donné pour la signature de cette convention.

Les membres présents émettent à l'unanimité un avis favorable.

AIRE DE PIQUE-NIQUE : Rapporteur C. TERRIER

Cette aire de pique-nique doit être réalisée cette année. La commune étant maître d'ouvrage, il y a lieu qu'un groupe de travail se mette en place afin d'établir diverses ébauches. Ensuite une concertation sera ouverte avec les associations utilisant déjà le terrain communal destiné à être aménagé en aire de pique-nique et les utilisateurs potentiels pour recueillir leur avis.

La végétalisation pourrait se faire de la même façon qu'à la ZAC des Pins, c'est à dire à l'aide du Lycée Agrotech.

La part de la commune reste fixée à 30.000 F. pour une somme globale de 100.000 F.

OPAC : Rapporteur J. PLANTIER

L'assainissement de la deuxième tranche des Bourrelières est pratiquement terminé.

Le Conseil Municipal exprime :

- son mécontentement du à des informations reçues tardivement et qu'il a fallu solliciter téléphoniquement
- son mécontentement par rapport aux engagements pris par la commune envers la population concernant le nombre de logements attribués à la commune
- ses interrogations quant à la répartition du nombre de logements par rapport au montant des financements respectifs et par rapport à la contribution non négligeable de la commune.

Dans ces conditions la commune pourrait être amené à revoir sa politique envers l'OPAC.

Un courrier sera adressé à l'OPAC de Vienne.

En complément de l'aménagement OPAC, une réflexion sera engagée sur l'aménagement d'espaces verts et d'aires de jeux pour les enfants dans les projets d'urbanisation sud.

URBANISME : Rapporteur G. BOURGUIGNON

Une modification du POS s'avère nécessaire pour ouvrir à la construction les terrains sud de l'OPAC classés en partie NAa et en partie 1NA.

Les terrains éloignés des réseaux existants nécessiteront des travaux de viabilité importants.

La future voie de communication sera communale et permettra d'accéder à l'OPAC et de désenclaver la partie ouest du groupe scolaire et le village sud.

Il reste à définir si la future modification inclura éventuellement des ajustements réglementaires.

RESTAURANT SCOLAIRE : OUVERTURE EN JUILLET

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Restaurant Scolaire sera ouvert au mois de juillet pour les enfants du Centre Aéré Mille Loisirs et les adultes accompagnateurs.

Il fonctionnera du lundi au vendredi dans les mêmes conditions que pendant la période scolaire. Une convention est signée entre la commune et la présidente du Centre Aéré Mille Loisirs.

Après diverses explications, les membres présents approuvent à l'unanimité.

SE 38 : Rapporteur J. PLANTIER

Suite à un décès et une démission, le bureau a procédé à l'élection de 2 nouveaux membres:

- Monsieur Albert BUISSON
- Monsieur Gérard MORESTIN-CADET

DUPLICOPIEUR : Rapporteur J. PLANTIER

La commission « Bulletin » a assisté à une présentation du matériel pour connaître toutes les possibilités offertes.

Une discussion s'engage sur :

- l'utilisation du photocopieur actuel et sa justification dans le cas de la location du duplicopieur,
- l'avenir du bulletin municipal quant à sa périodicité et à sa forme.

A l'issue de celle-ci, il est décidé que le prochain bulletin serait édité en septembre. Sa périodicité serait de 3 bulletins par an.

La proposition de location du duplicopieur est soumise au vote et acceptée par :

- 10 voix POUR
- 8 ABSTENTIONS

COMPTE-RENDU DIVERS SYNDICATS ET COMMISSIONS :

Syndicat des Eaux et Commission Environnement : Rapporteur G.BOURGUIGNON

Une enquête publique s'est tenue en Mairies de DIEMOZ, OYTIER-ST-OBLAS, ST GEORGES D'ESPERANCHE concernant un doublement du Centre d'Enfouissement Technique de Diémoz en vue d'un arrêté préfectoral.

De graves inquiétudes sont apparues du côté des populations voisines, des élus et des divers syndicats des eaux concernés par la nappe phréatique de la Véga située en aval du centre d'enfouissement pré-cité.

La commune de Chuzelles a réagi vivement par courrier le 8 juin 1998. La Commission Environnement s'est déplacée à Oytier le 18 juin 1998 pour une réunion en présence des élus, des associations environnementales, de l'industriel, du bureau d'étude CETE.

Les 4 Syndicats des Eaux concernés se sont réunis à Septème le 23 juin 1998 pour une intervention écrite commune auprès du Commissaire Enquêteur compte-tenu de l'absence de concertation et d'incertitude dans le dossier.

La vigilance s'impose.

Commission Environnement : Rapporteur G.ROCHE

Epanchage des boues : Ces boues proviennent de la station d'épuration des usines de papeteries, seul un agriculteur de la commune utilise ce procédé. Un cahier des charges très rigoureux régit l'épandage du produit. Le nombre d'année d'utilisation ne permet pas encore des conclusions définitives. Aucun problème particulier n'est apparu à ce jour.

Ambroisie : Les désherbants agricoles ne sont pas toujours de la même efficacité selon les conditions atmosphériques ; un seul produit semble être intéressant. Comme la région Rhône-Alpes est pratiquement la seule touchée, les industriels sont peu enclins à pratiquer une politique de recherche dispendieuse. Compte tenu de la complexité du problème, seule une politique de concertation avec le monde de l'agriculture, des travaux publics et des laboratoires de recherche permettra de s'acheminer vers des solutions à plus ou moins long terme.

Pour identification, une plante sera visible en Mairie.

Une partie du flash-info qui sera distribué prochainement sera consacré à ce problème.

SIVU : Rapporteur MT.CARRET

Sécurité routière : Les travaux d'aménagement à Tourmente doivent être impérativement effectués avant le début du mois de novembre 1998 pour obtenir l'octroi de la subvention de la région.

Totem : Seulement 5 communes se sont positionnées favorablement.

Sentiers : Suite à la modification de la signalétique et afin de l'intégrer dans le plan départemental, le topoguide et la carte des sentiers doivent être revus. Cela entraîne un coût supplémentaire pour chaque commune de 1.800 F. La commune sera appelée à se positionner sur ce surcoût.

Afin de commercialiser ces cartes et le topoguide, il conviendra de créer une régie.

Une convention sera passée entre le SIVU et les revendeurs (Offices de Tourisme, points presse, ...).

PLH : Le vote exprimé par les communes doit être reconduit par les membres délégués auprès du SIVU. Il n'y a pas lieu d'exprimer un nouveau vote.

Animatrice du SIVU : Le contrat de l'animatrice étant lié à la limite d'existence du SIVU, une décision sera à prendre en septembre concernant la suite à donner à ce contrat et aux actions de ce syndicat.

SECURITE ROUTIERE TOURMENTE : Rapporteur J. PLANTIER

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y a lieu de lui donner tout pouvoir de démarches et signatures pour la réalisation de ces travaux.

Après diverses explications, la proposition est soumise au vote et acceptée par :

- 17 voix POUR
- 1 ABSTENTION

SECURITE ROUTIERE LES PINS : Rapporteur J. PLANTIER

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une réunion s'est tenue en Mairie de Communay le 4 juin 1998 avec les riverains afin de présenter le projet.

Les travaux devraient être effectués du 15 septembre au 15 novembre 1998.

Un plan est visible en Mairie.

SIVOM : Rapporteur M. PRAS

Le voyage organisé par le SIVOM aura lieu du 1^{er} au 4 octobre 1998 dans le Périgord. Le coût est de 1.800 F par personne. Réponse avant le 15 juillet 1998.

DIVERS

Centre de Secours : Rapporteur J. PLANTIER

Intervention mai 1998 :

Nombre total d'interventions : 5 – Nombre d'heures d'interventions : 24.75

Nombre total de personnes engagées : 24

Recensement : Rapporteur J. PLANTIER

Le recensement général aura lieu au printemps 1999.

Avancement d'échelon pour deux agents communaux : Rapporteur MT. CARRET

Remerciements :

Monsieur J. PLANTIER et les conseillers adressent des remerciements à Monsieur Robert FLAMAND pour la restauration de la table du Conseil Municipal.

Monsieur G.ROCHE explique aux membres présents que Madame Véronique TARTAVEL a bien voulu remettre à la municipalité un de ses tableaux représentant un paysage chuzellois. Le conseil adresse à celle-ci ses très vifs remerciements pour son geste.

Départ de Madame CANAL : Rapporteur JP. RODRIGUEZ

Un cadeau a été offert par la municipalité à Mme CANAL pour son départ à la retraite lors d'un sympathique pot réunissant enseignants, parents d'élèves, anciens collègues et les représentants de la municipalité.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 7 août 1998 à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire

J. PLANTIER



L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le sept août, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 août 1998

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, BOURGUIGNON, MARLIER, ROCHE, RODRIGUEZ.

MMES AURIC, CARRET, GARDAIS PRAS R., SYLVAIN, TERRIER.

EXCUSES : M. ALLARD donne procuration à M. ROCHE
M. FLAMAND "" " à M. PLANTIER
M. LUCAS "" " à Mme AURIC
MM. NAVARRO, PRAS, REGAL, Mme RAULIN

SECRETAIRE : Mme AURIC

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Un tour de table est fait pour informer les élus des principales réunions des commissions.

Logements OPAC : Monsieur le Maire donne lecture du nom des personnes qui ont bénéficié des logements.

CONTENEURS : Mise en place d'une collecte mécanisée des ordures ménagères.

Les membres des commissions Environnement, Urbanisme et Voirie ont examiné les propositions de 4 fabricants de bacs concurrents. Après étude des prix, de la qualité et des garanties, le choix s'est porté à l'unanimité sur les bacs proposés par SSI SCHAEFER au prix de :

- 150,75 F TTC pour le bac de 120 l.
- 241,20 F TTC pour le bac de 240 l.
- 404,00 F TTC pour le bac de 360 l.
- 1386,90 F TTC pour le bac de 660 l.

FINANCEMENT : chaque particulier paiera en son nom propre son bac. La mairie se chargera de récupérer la totalité des chèques établis à l'ordre de SSI SCHAEFER.

Lecture est faite du courrier qui sera adressé à chaque foyer concernant l'achat de ce matériel.

La commande de ces bacs se fera globalement par la municipalité qui en organisera la distribution selon les réponses des administrés ; ces "talons-réponses" devant parvenir en mairie le 15 septembre, dernier délai.

ECOLE DE MUSIQUE : rap. M.T. Carret

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration de l'Ecole de Musique de SEYSSUEL, CHUZELLES, la trésorière actuelle qui assure aussi bénévolement le calcul et l'établissement des fiches de paie des professeurs de musique (environ une dizaine), a annoncé son départ à la prochaine assemblée générale de septembre 1998.

Afin de résoudre ce problème futur, le bureau a sollicité une entrevue avec les 2 municipalités.

Ces dernières, partie prenante dans l'association tripartite, se sont rencontrées en mairie de SEYSSUEL afin d'établir une ligne commune.

Lors de la discussion fructueuse, il a été décidé, si les conseils municipaux l'entérinent :

-) que les communes, par le biais de leur secrétariat, ne pouvaient pas prendre en charge l'établissement de ces fiches de salaire très particulières puisque les professeurs ont le statut "d'intermittents de spectacle". Il n'y a pas lieu, non plus, de créer de précédent (d'autres associations emploient des salariés).

-) que les collectivités ne peuvent pas assumer seules le coût supplémentaire lié aux frais d'établissement par un cabinet comptable (12000 F/an environ). Aussi, d'un commun accord, une subvention complémentaire globale (en parts égales) de 3000 F. est accordée. L'association devra prendre ses dispositions pour le surplus restant à sa charge, soit 9000 F. environ.

-) que les communes restent très attachées à l'existence de cette école et il est souhaitable que chacun fasse les efforts adaptés à la situation. Après explications, le conseil municipal a adopté ces mesures à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DIVERS SYNDICATS :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU NORD DE VIENNE :

rap. G. BOURGUIGNON

Résultat d'analyse d'eau : prélèvement effectué le 25/5/98. Conclusion : eau présentant de bonnes caractéristiques physiques, chimiques et bactériologiques conformes aux normes des eaux destinées à la consommation humaine.

Etude de programmation de travaux 1999 :

Structure générale : installation d'un dispositif de traitement au dioxyde de chlore.

Des travaux sont prévus sur les communes de VILLETTE DE VIENNE, SERPAIZE et PONT-EVEQUE.

ELECTRIFICATION RURALE :

Une réunion s'est tenue en présence de M. PLANTIER, Maire, M. BOURGUIGNON Adjoint, de M. VACHER DDAF MM. PLEYNET et MASSON EDF et de M. PETREQUIN E.R.E. pour essayer d'organiser les travaux d'enfouissement et de renforcement sur la RD/36 LES BOURRELIÈRES. Ce renforcement en réseau Basse Tension permettrait d'alimenter la 2^e tranche de l'OPAC. Le bureau d'étude chargé de ce projet sera BEPR. L'éclairage public sera prévu pour plus tard.

SIRCAT : rap. Mme GARDAIS

- Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1997 approuvés lors de la séance du comité du 18 juin 98.

- Etat d'avancement des travaux d'aménagement d'une terrasse au foyer Perret-Gayet.

CENTRE DE SECOURS : rap. M. PLANTIER

6 interventions en juin - 21,25 heures d'interventions- 23 personnes engagées.

DECHETTERIE : rap. M. PLANTIER

328 entrées pour CHUZELLES en avril ; 428 en mai ; 274 en juin.

ENVIRONNEMENT : rap. G. BOURGUIGNON

Réunion de la SAFER à MALISSOL avec la municipalité et le Syndicat Hydraulique des 4 vallées qui a la volonté de récupérer des terrains dans les zones naturelles humides pour les protéger. Mise en place d'une convention entre la SAFER et le Syndicat Hydraulique des 4 vallées. A suivre.

ASSAINISSEMENT : Problème aux Martinières.

A une demande de raccordement au réseau d'assainissement dans ce secteur, la commune de Chuzelles a répondu par la voix de M.le Maire que cette réalisation ne pourrait pas se faire avant 2 à 3 ans. Toutefois, des solutions peuvent être étudiées dans certains secteurs tout en respectant les grandes priorités établies.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Prochaine réunion du conseil : vendredi 4 sept 98 à 20 H.30

Le Maire



J. PLANTIER



L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le quatre septembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 août 1998

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, NAVARRO, MARLIER, PRAS M, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ, Mmes AURIC, CARRET, GARDAIS, PRAS R., RAULIN, SYLVAIN, TERRIER

EXCUSE : J. Michel LUCAS

SECRETAIRE : Mme AURIC

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait sur le point sur les différents sujets en cours.

SE 38 : Rapporteur G.BOURGUIGNON

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur 3 délibérations relatives à ce syndicat :

Adhésion de la commune d'ALLEMONT (pour le hameau du Rivier) : Accepté à l'unanimité

Modification des statuts du SE 38 qui introduit un article 7 (modification aux conditions initiales de fonctionnement) : Accepté à l'unanimité (conformément au vote du 30.05 relative aux budgets et aux statuts).

Modification des statuts : la commune décide de transférer la compétence d'autorité concédante pour la distribution publique du gaz au SE 38 :

16 voix POUR – 1 ABSTENTION.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF : Rapporteur C.TERRIER

Les membres du Conseil Municipal prennent acte du jugement du Tribunal Administratif de Grenoble rendu le 8 juillet 1998. Celui-ci décide que la délibération du 13 décembre 1994 par laquelle le Conseil Municipal de Chuzelles a approuvé la révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune est annulée en tant qu'elle concerne la parcelle cadastrée A.1128 et uniquement celle-ci. Cette parcelle était passée de constructible au POS de 1978 en non constructible au POS de 1986.

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE DE CHUZELLES : Rapporteur M.GARDAIS

Une circulaire préfectorale informe le Conseil Municipal des tarifs de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public pour l'année scolaire 1998-1999.

Après lecture de cette circulaire et conformément à celle-ci, les membres présents décident d'appliquer une hausse du prix du ticket repas de 0.40 F. Le prix du ticket repas passera donc de 19.30 F à 19.70 F.

Adopté à l'unanimité.

SIVOM : Rapporteur M. PRAS

Les travaux de réfection des chaussées sont terminés pour cette année.

Le match de foot des élus a eu lieu le 26 septembre 1998 à ST-SORLIN-DE-VIENNE à 16H00.

Le concours de boules des élus aura lieu le 29 mai 1999 à SERPAIZE.

SIVU : Rapporteur G.ROCHE

Les poteaux directionnels relatifs aux sentiers du pays viennois sont arrivés.

CENTRE DE SECOURS : Rapporteur J. PLANTIER

Interventions en juillet 1998 : 8 interventions ; nombre total d'heures d'interventions de 19.25 ; nombre total de personnes engagées : 19.

SALLE TELECOM : Rapporteur J. PLANTIER

Les travaux de réfection de cette salle sont terminés. Sa capacité d'accueil est d'environ 35 à 40 personnes. Elle sera mise à la disposition des associations pour les assemblées générales, les réunions de bureau continueront à avoir lieu au Préfabriqué.

Monsieur le Maire propose que cette salle soit également mise à la disposition des chuzellois en précisant que toute possibilité de cuisine soit interdite. Les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable.

Le prix de location n'est pas encore fixé définitivement mais devrait être d'environ 500 F. La possibilité de changer l'appellation de cette salle est évoquée, elle reste à la réflexion.

RESTAURATION EGLISE : Rapporteur M. PRAS

L'intérieur de l'église nécessite une rénovation. Un premier devis s'élève à 200.000 F. Afin de pouvoir financer ces travaux il serait nécessaire de demander une subvention auprès du Conseil Général.

Les membres présents émettent à l'unanimité un avis favorable.

EFFECTIF ECOLES ET ENSEIGNANT(E)S :

MATERNELLE : Rapporteur M. RAULIN

- petite section : Mme BEAUJARD Sophie : 28 élèves
- moyenne section : Mme COLLET Michèle : 19 élèves
- grande section : Mme ENSONLAS Magali : 25 élèves

ELEMENTAIRE : Rapporteur J. PLANTIER

- CP : Mlle COULAUD Laetitia : 21 élèves
- CE 1 : Mme WIPF Sophie : 22 élèves
- CE2 : Mme MARION-VEYRON Thérèse : 23 élèves
- CM 1 : Mlle URBAIN Magali : 21 élèves
- CM 2 : M. HAMEL Mathias : 25 élèves

DIVERS :

La Journée Nationale des Associations d'Aveugles et de Malvoyants est fixée au 11 octobre 1998.

Diverses demandes de subventions émanant d'associations extérieures à la commune : réponse sera faite que la commune n'a pas les ressources nécessaires pour satisfaire ces demandes.

Benne à verres : la quantité de la collecte pour le dernier semestre est de 12.40 T.

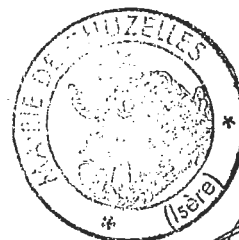
Le 21 septembre 1998 : réunion avec les responsables d'associations pour fixer le planning annuel.

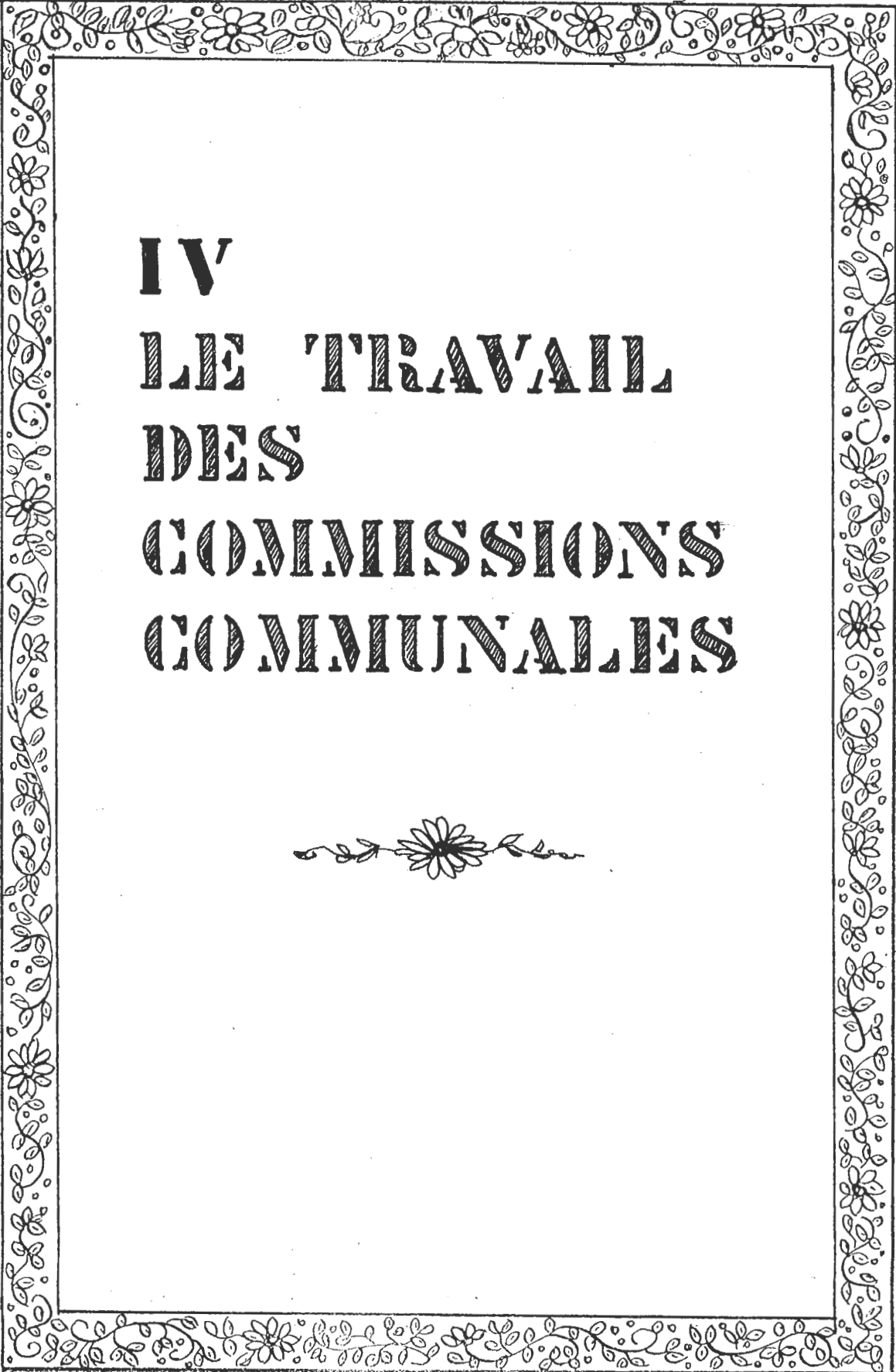
Prochain Conseil Municipal : 9 octobre 1998 à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire

J. PLANTIER



A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

IV
LE TRAVAIL
DES
COMMISSIONS
COMMUNALES



BATIMENTS

GROUPE SCOLAIRE

- remplacement des chenaux et tuyaux de descentes pour un montant de 45 700,00 F.
- tous les travaux d'entretien courant sont exécutés par les employés communaux.
- pose d'un panneau d'affichage à la maternelle et une vitrine à l'extérieur.

SALLE TELECOM

Les travaux d'intérieur sont terminés (peinture, carrelage, chauffage, électricité, faux-plafond...), cette salle pourra être très prochainement utilisée avec tables et chaises récemment acquises.
Si le budget supplémentaire le permet, le ravalement de la façade et l'aménagement de l'entrée seront exécutés fin 1998.

RESTAURANT SCOLAIRE

La réserve a été entièrement rénovée pendant les vacances scolaires par les employés communaux.

MILLE CLUB

La réfection du coin cuisine sera faite courant septembre : remplacement de la cloison, du bac vaisselle, ainsi que la peinture des murs intérieurs. Ces travaux occasionneront une fermeture de la grande salle pendant quelques jours.

CIMETIERE

Les travaux sont en cours pour l'extention des emplacements.

STADE

L'agrandissement du vestiaire est presque terminé.
La pelouse a du subir un traitement plus complet pendant cette trêve par une aération du terrain et un ensemencement complémentaire. (Aux utilisateurs d'en faire bon usage)
Un nouvel arroseur a été acquis.
Pour éviter toutes dégradations aux terrains et vestiaire, le portail d'entrée doit être tenu fermé.

COMMISSION ECOLE

Voici venu le temps de la rentrée.

Cette année encore, les vacances ont permis d'effectuer les travaux d'entretien et d'apporter quelques améliorations pour le bien-être de nos enfants.

En ce qui concerne les effectifs :

Ils sont de 72 en maternelle dont

- 28 en petite section de Mme BEAUJARD Sophie
- 19 en moyenne section de Mme COLLET Michèle
- 25 en grande section de Mme ENZONLAS Magalie

et de 112 en école primaire :

- 21 en CP de Melle COULAND Laëtitia
- 22 en CE1 de Mme WIPF Sophie
- 23 en CE2 de Mme MARION-VEYRON Thérèse
- 21 en CM1 de Melle URBAIN Magalie
- 25 en CM2 de Mr HAMEL Mathias

SECURITE

Il est rappelé aux parents de surveiller leurs enfants à la sortie de la maternelle afin qu'ils ne restent pas jouer dans l'enceinte de l'école.

Les jeux étant interdits en dehors des horaires scolaires quelque soit l'âge de l'enfant.

LA GARDERIE CONTINUE

En effet devant le succès connu pour l'année 97/98 nous vous informons que la garderie sera ouverte pour la rentrée 98/99.

Elle fonctionnera comme l'année précédente :

Matin : 7h50-8h20 Soir : 16h30-18h00

Tarif : 5F le matin, 8F de 16h25 à 17h30, 3F de 17h30 à 18h, 5F de dépassement horaire.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Mademoiselle Nicole DELCHER, coordinatrice du Relais assistantes maternelles du SIVOM reprends ses permanences. Elle sera en Mairie de Chuzelles de 10 h 30 à 12 h les mercredis 23 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 16 décembre sur rendez-vous.

Les temps collectifs concernant les assistantes maternelles de Chuzelles au centre d'orientation rural de "la ferme" à Serpaize reprennent de 8 h 30 à 12 h tous les vendredi sauf les 9 et 30 octobre

VOIRIE

Les travaux de voirie prévu au programme du SIVOM sont terminés.

Revêtement

Saint-Maxime sur une longueur de 1Km600
Chemin du Verdier sur 200 mètres.

Réfection

Route des Serpaizières : élargissement et revêtement par un tapis d'enrobé chaud,
Route de la carrière : reprofilage,
Chemin de la chapelle
Au total 330 tonnes d'enrobé chaud ont mis en place.
10 tonnes d'émulsion ont été nécessaire pour les emplois (revêtements partiels).

Travaux d'entretien

- retraçage des bandes blanches route des Martinières et partiellement route des Serpaizières.
- Le deuxième fauchage des accotements a eu lieu selon le calendrier établi en début de saison par les membres du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)
Ce syndicat regroupe 17 communes des deux cantons de Vienne.

TABLEAU DE RECENSEMENT DE JANVIER 1998 À JANVIER 1999

Recensement à l'âge de 17 ans : - des jeunes hommes nés en octobre - novembre - décembre 1980
 - des jeunes hommes nés en 1981
 Recensement à l'âge de 16 ans des jeunes hommes nés en 1982

MOIS ET PERIODE DE RECENSEMENT	MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE
Janvier 1998 1ère Période 1998	Octobre 1980
	Novembre 1980
	Décembre 1980
Avril 1998 2ème Période 1998	Janvier 1981
	Février 1981
	Mars 1981
	Janvier 1982
Juillet 1998 3ème Période 1998	Février 1982
	Mars 1982
	Avril 1981
	Mai 1981
Octobre 1998 4ème Période 1998	Juin 1981
	Avril 1982
	Mai 1982
	Juin 1982
	Juillet 1981
Janvier 1999 1ère Période 1999	Août 1981
	Septembre 1981
	Juillet 1982
	Août 1982
	Septembre 1982
Janvier 1999 1ère Période 1999	Octobre 1981
	Novembre 1981
	Décembre 1981
	Octobre 1982
Janvier 1999 1ère Période 1999	Novembre 1982
	Décembre 1982

COMPTES ADMINISTRATIFS 1997

C.C.A.S

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits employés		Crédits annulés
		Prévu	Réalisé	Reste à réaliser	
011	Charges à caractère général	14 323.00 F	11 947.43 F	0.00 F	2 375.57 F
012	Charges de personnel	400.00 F	372.00 F	0.00 F	28.00 F
65	Autres charges gestion courante	10 866.00 F	0.00 F	0.00 F	10 866.00 F
66	Charges financières	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
67	Charges exceptionnelles	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
68	Dotations aux amortissements	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
739	Charges : reversement d'impôts	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
022	Dépenses imprévues Fonct	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
023	Virement à la sect° d'investis.	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
	Dépenses de l'exercice	25 589.00 F	12 319.43 F	0.00 F	13 269.57 F
002	Déficit antérieur reporté (fonc)	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
	Dépenses reportées	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
	TOTAL Dépenses	25 589.00 F	12 319.43 F	0.00 F	13 269.57 F
Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits employés		Crédits annulés
		Prévu	Réalisé	Reste à réaliser	
603	Variation des stocks	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
70	Vente de produits	12 418.00 F	15 044.80 F	0.00 F	0.00 F
77	Produits exceptionnels	305.00 F	305.00 F	0.00 F	0.00 F
	Recettes de l'exercice	12 723.00 F	15 349.80 F	0.00 F	0.00 F
002	Excédent antérieur reporté Fonc	12 866.00 F	12 866.85 F	0.00 F	0.00 F
	Recettes reportées	12 866.00 F	12 866.85 F	0.00 F	0.00 F
	TOTAL Recettes	25 589.00 F	28 216.65 F	0.00 F	0.00 F
	EXCEDENT DE CLOTURE	0.00 F	15 897.22 F	0.00 F	0.00 F
	DEFICIT DE CLOTURE	0.00 F	0.00 F	0.00 F	15 897.22 F

ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION Vue d'ensemble

	Dépenses	Prévu	Réalisé
6...	60, 61, 62, 709	15 200.00 F	14 630.14 F
65	Autres charges gestion courante	178 281.00 F	169 185.08 F
66	Charges financières	338 759.00 F	308 469.93 F
67	Charges exceptionnelles	0.00 F	0.00 F
68	Dotations aux amortissements	78 000.00 F	78 000.00 F
SOUS-TOTAL		610 240.00 F	570 285.15 F

	Recettes	Prévu	Réalisé
70	Produits de gestion courante	197 854.00 F	203 247.35 F
74	Subventions d'exploitation	412 384.00 F	374 070.00 F
77	Produits exceptionnels	0.00 F	0.00 F
TOTAL DES RECETTES		610 238.00 F	577 317.35 F
002	Excédents antérieurs reportés	2.00 F	2.86 F
TOTAL DE LA SECTION		610 240.00 F	577 320.21 F

SECTION D'INVESTISSEMENT Vue d'ensemble

	Dépenses	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
16	Emprunts et dettes assimilées	299 383.00 F	299 382.75 F	0.00 F
23	Immobilisations en cours	1 028 200.00 F	987 605.27 F	0.00 F
Total		1 327 583.00 F	1 286 988.02 F	0.00 F

	Recettes	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
001	Excédent d'investis. reporté	365 951.00 F	365 951.02 F	0.00 F
13	Subventions d'investissement	413 632.00 F	471 500.00 F	0.00 F
16	Emprunts reçus	470 000.00 F	470 139.16 F	0.00 F
28	Amortissement des immos	78 000.00 F	78 000.00 F	0.00 F
Total		1 327 583.00 F	1 385 590.18 F	0.00 F

COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts		Crédits employés		Crédits annulés
		Prévu	Réalisé	Reste à réaliser		
011	Charges à caractère général	1 111 429.00 F	893 740.14 F	0.00 F		217 688.86 F
012	Charges de personnel	1 476 660.00 F	1 436 047.89 F	0.00 F		40 612.11 F
65	Autres charges gestion courante	1 770 686.00 F	1 726 086.01 F	0.00 F		44 599.99 F
66	Charges financières	324 610.00 F	323 367.93 F	0.00 F		1 242.07 F
67	Charges exceptionnelles	674 906.00 F	44 800.00 F	0.00 F		630 106.00 F
68	Dotations aux amortissements	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
739	Charges : reversement d'impôts	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
022	Dépenses imprévues Fonct	2 800.00 F	0.00 F	0.00 F		2 800.00 F
74	Dotations, subventions	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
023	Virement à la sect° d'investis.	868 780.00 F	0.00 F	0.00 F		868 780.00 F
	Dépenses de l'exercice	6 229 871.00 F	4 424 041.97 F	0.00 F		1 805 829.03 F
002	Déficit antérieur reporté (fonc)	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
	Dépenses reportées	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
	TOTAL Dépenses	6 229 871.00 F	4 424 041.97 F	0.00 F		1 805 829.03 F
Chapitres	Libellés	Crédits ouverts		Crédits employés		Crédits annulés
		Prévu	Réalisé	Reste à réaliser		
603	Variation des stocks	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
70	Vente de produits	160 600.00 F	188 073.00 F	0.00 F		0.00 F
713	Variation des stocks	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
72	Travaux en régie	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
73	Impôts et taxes	2 929 269.00 F	2 987 250.00 F	0.00 F		0.00 F
74	Dotations, subventions	1 961 118.00 F	1 925 126.14 F	0.00 F		35 991.86 F
75	Autres produits gestion courant	31 200.00 F	34 074.27 F	0.00 F		0.00 F
76	Produits financiers	80.00 F	70.70 F	0.00 F		9.30 F
77	Produits exceptionnels	631 786.00 F	6 280.09 F	0.00 F		625 505.91 F
78	Reprise sur amort et provisions	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
79	Transfert des charges	0.00 F	0.00 F	0.00 F		0.00 F
013	Atténuation de charges	45 300.00 F	69 490.22 F	0.00 F		0.00 F
	Recettes de l'exercice	5 759 353.00 F	5 210 364.42 F	0.00 F		548 988.58 F
002	Excédent antérieur reporté Fonc	470 518.00 F	470 518.42 F	0.00 F		0.00 F
	Recettes reportées	470 518.00 F	470 518.42 F	0.00 F		0.00 F
	TOTAL Recettes	6 229 871.00 F	5 680 882.84 F	0.00 F		548 988.16 F
EXCEDENT DE CLOTURE		0.00 F	1 256 840.87 F	0.00 F		0.00 F
DEFICIT DE CLOTURE		0.00 F	0.00 F	0.00 F		1 256 840.87 F

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits employés		Crédits annulés
		Prévu	Réalisé	Restes à réaliser	
	DÉPENSES	3 083 096.00 F	1 909 656.10 F	1 004 907.00 F	168 532.90 F
	Déficit antérieur reporté				
001	Déficit antérieur reporté (Inv)	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
	Total	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
	Equipement				
20	Immobilisations incorporelles	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
21	Immobilisations corporelles	41 851.00 F	36 787.34 F	15 208.00 F	0.00 F
23	Immobilisations en cours	0.00 F	16 715.00 F	989 699.00 F	0.00 F
	Opérations	2 512 373.00 F	1 333 332.93 F	0.00 F	1 179 040.07 F
	Total des opérations d' équipement	2 554 224.00 F	1 386 835.27 F	1 004 907.00 F	162 481.73 F
	Opérations financières				
16	Remboursement d'emprunts	528 872.00 F	522 820.83 F	0.00 F	6 051.17 F
	Total des opérations financières	528 872.00 F	522 820.83 F	0.00 F	6 051.17 F

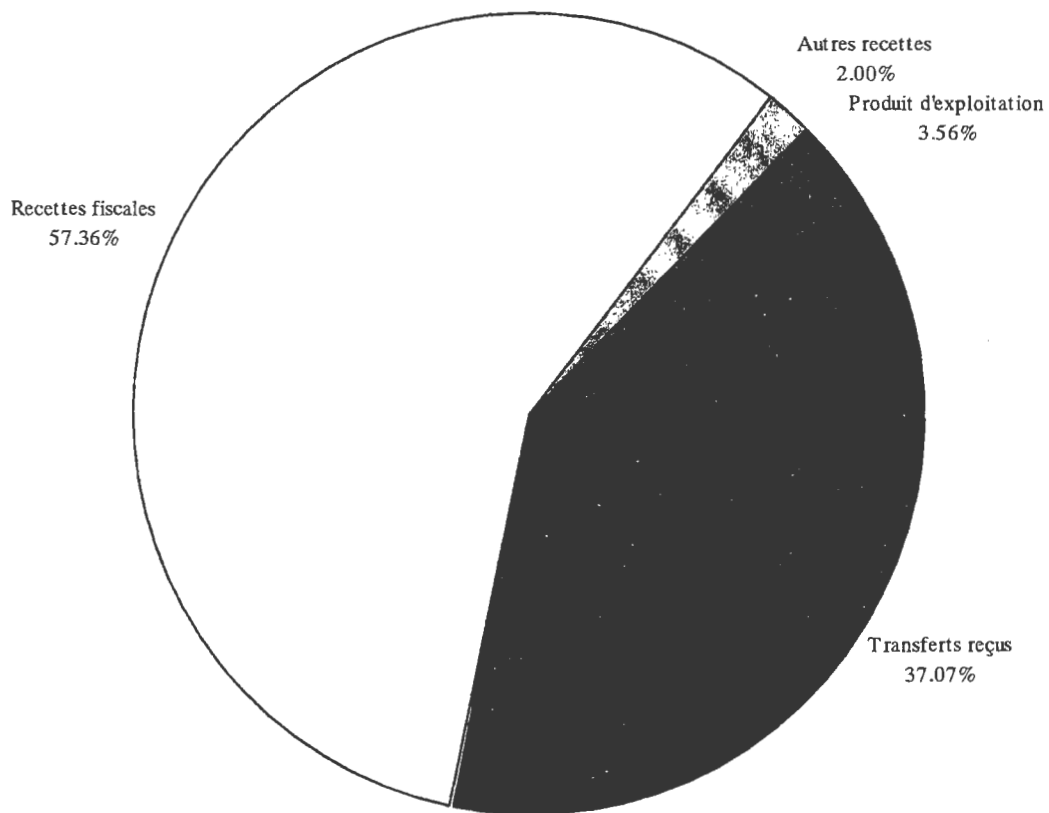
SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits employés		Crédits annulés
		Prévu	Réalisé	Restes à réaliser	
	RECETTES	3 083 096.00 F	1 041 395.49 F	967 720.00 F	1 073 980.51 F
	Excédent antérieur reporté				
001	Excédent antérieur reporté Inv	5 204.00 F	5 204.70 F	0.00 F	0.00 F
	Total	5 204.00 F	5 204.70 F	0.00 F	0.00 F
	Equipement				
13	Subventions d'investissement	1 237 138.00 F	363 514.00 F	967 720.00 F	0.00 F
16	Emprunts reçus	400 000.00 F	400 000.00 F	0.00 F	0.00 F
	Opérations	0.00 F	0.00 F	0.00 F	0.00 F
	Total des opérations d' équipement	1 637 138.00 F	763 514.00 F	967 720.00 F	0.00 F
	Opérations financières				
10	Dotations Fonds divers Réserves	225 982.00 F	156 895.00 F	0.00 F	69 087.00 F
19	Diff. sur réalisations d'immob.	278 006.00 F	0.00 F	0.00 F	278 006.00 F
23	Immobilisations en cours	42 476.00 F	61 163.34 F	0.00 F	0.00 F
27	Autres immos financières	25 510.00 F	54 618.45 F	0.00 F	0.00 F
021	Virement de la section de fonct.	868 780.00 F	0.00 F	0.00 F	868 780.00 F
	Total des opérations financières	1 440 754.00 F	272 676.79 F	0.00 F	1 168 077.21 F
	BESOIN DE FINANCEMENT		868 260.61 F	37 187.00 F	
	EXCEDENT DE FINANCEMENT				905 447.61 F

Edition des ratios sur le réalisé

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

6 - V - 9



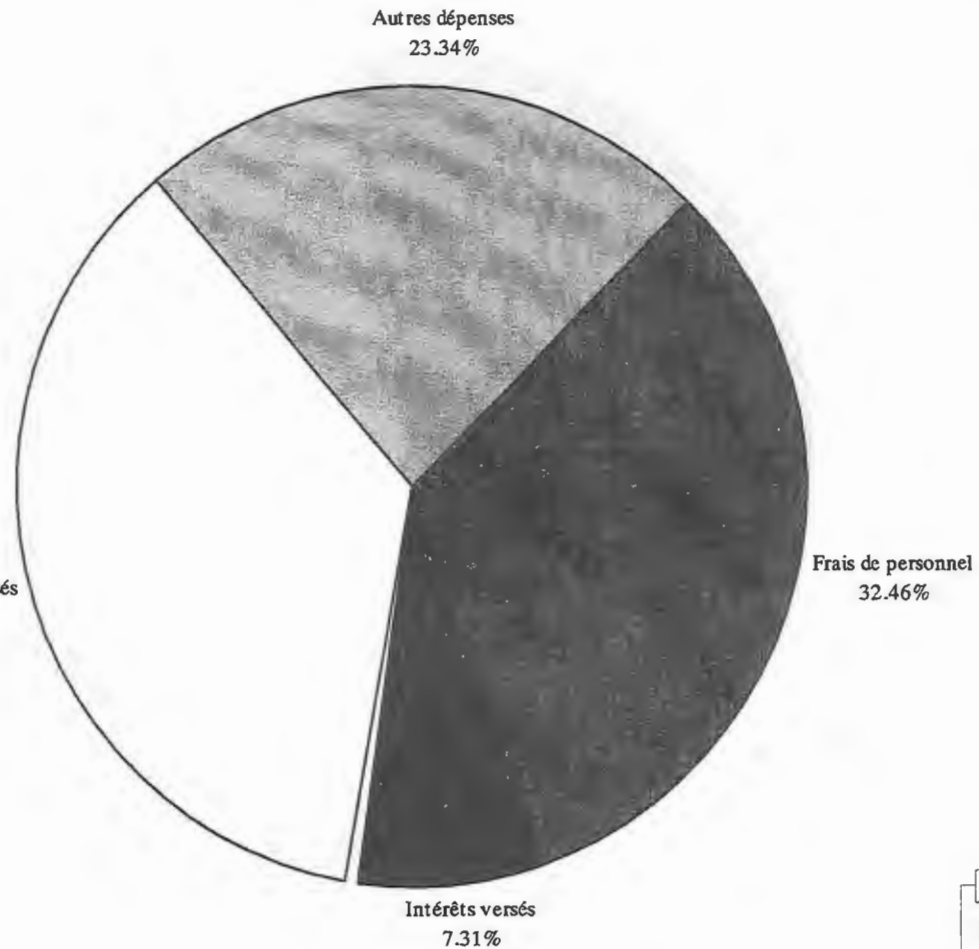
Montants

Produits d'exploitation :	185 647.00 F
Transferts reçus :	1 930 526.14 F
Recettes fiscales :	2 987 250.00 F
Autres recettes :	104 082.51 F
TOTAL :	5 207 505.65 F

Ratios par habitants (1684)

Produits d'exploitation :	110.24 F
Transferts reçus :	1 146.39 F
Recettes fiscales :	1 773.90 F
Autres recettes :	61.81 F

Edition des ratios sur le réalisé
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



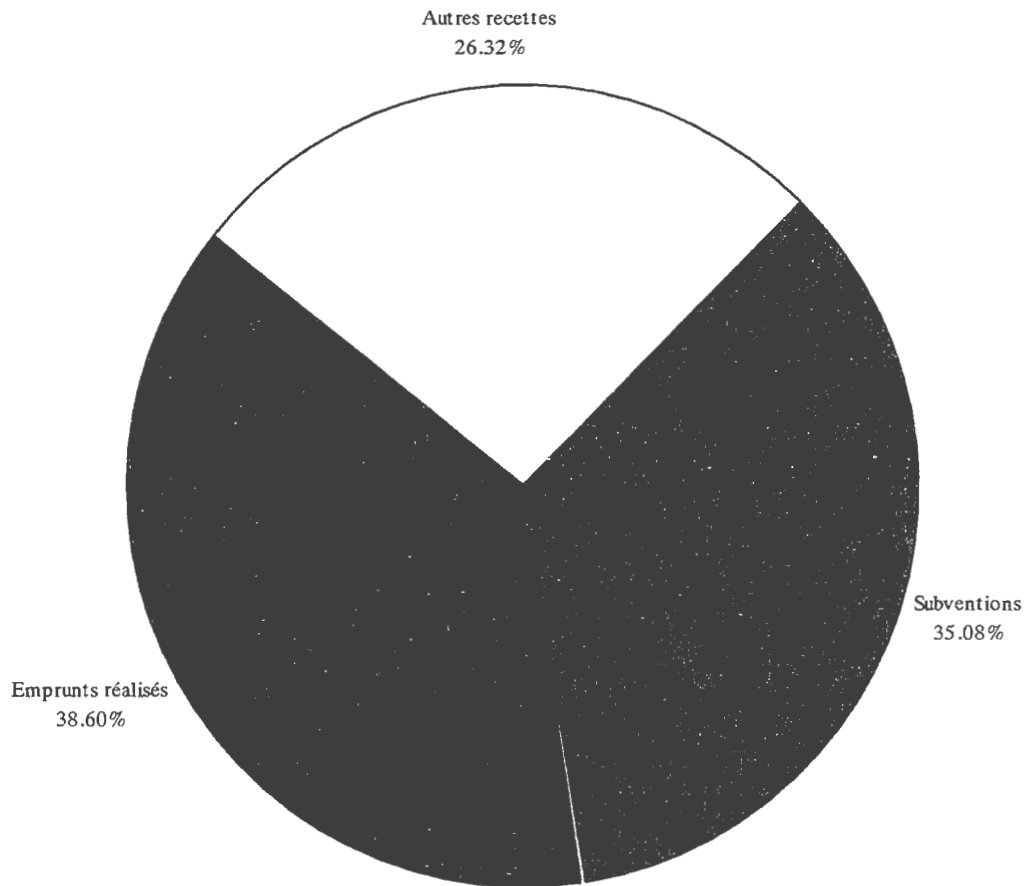
Montants	
Frais de personnel :	1 436 047.89 F
Intérêts versés :	323 367.93 F
Transferts versés :	1 632 049.42 F
Autres dépenses :	1 032 576.73 F
TOTAL :	4 424 041.97 F

Ratios par habitants (1684)	
Frais de personnel :	852.76 F
Intérêts versés :	192.02 F
Transferts versés :	969.15 F
Autres dépenses :	613.17 F

IV-10

Edition des ratios sur le réalisé

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT



Montants	
Subventions:	363 514.00 F
Emprunts réalisés :	400 000.00 F
Autres recettes :	272 676.79 F
TOTAL :	1 036 190.79 F

Ratios par habitants (1684)	
Subventions :	215.86 F
Emprunts réalisés :	237.53 F
Autres recettes :	161.92 F

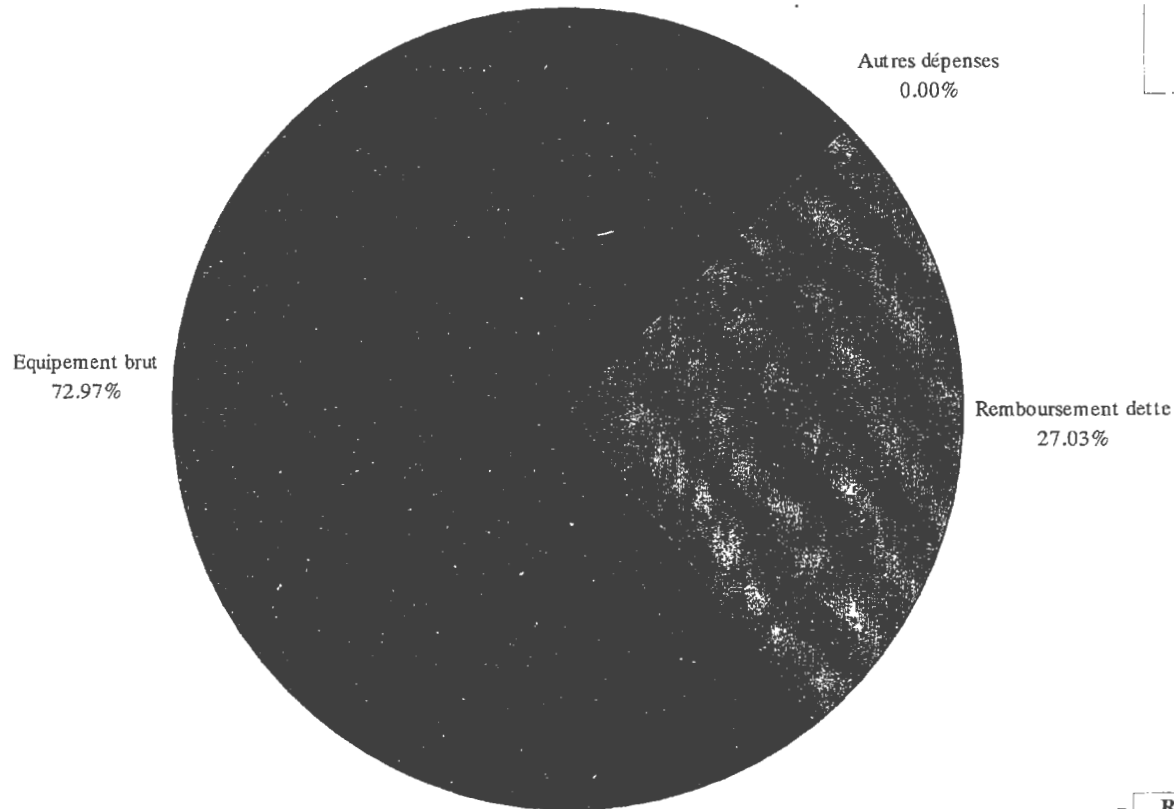
IV-11

Edition des ratios sur le réalisé

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

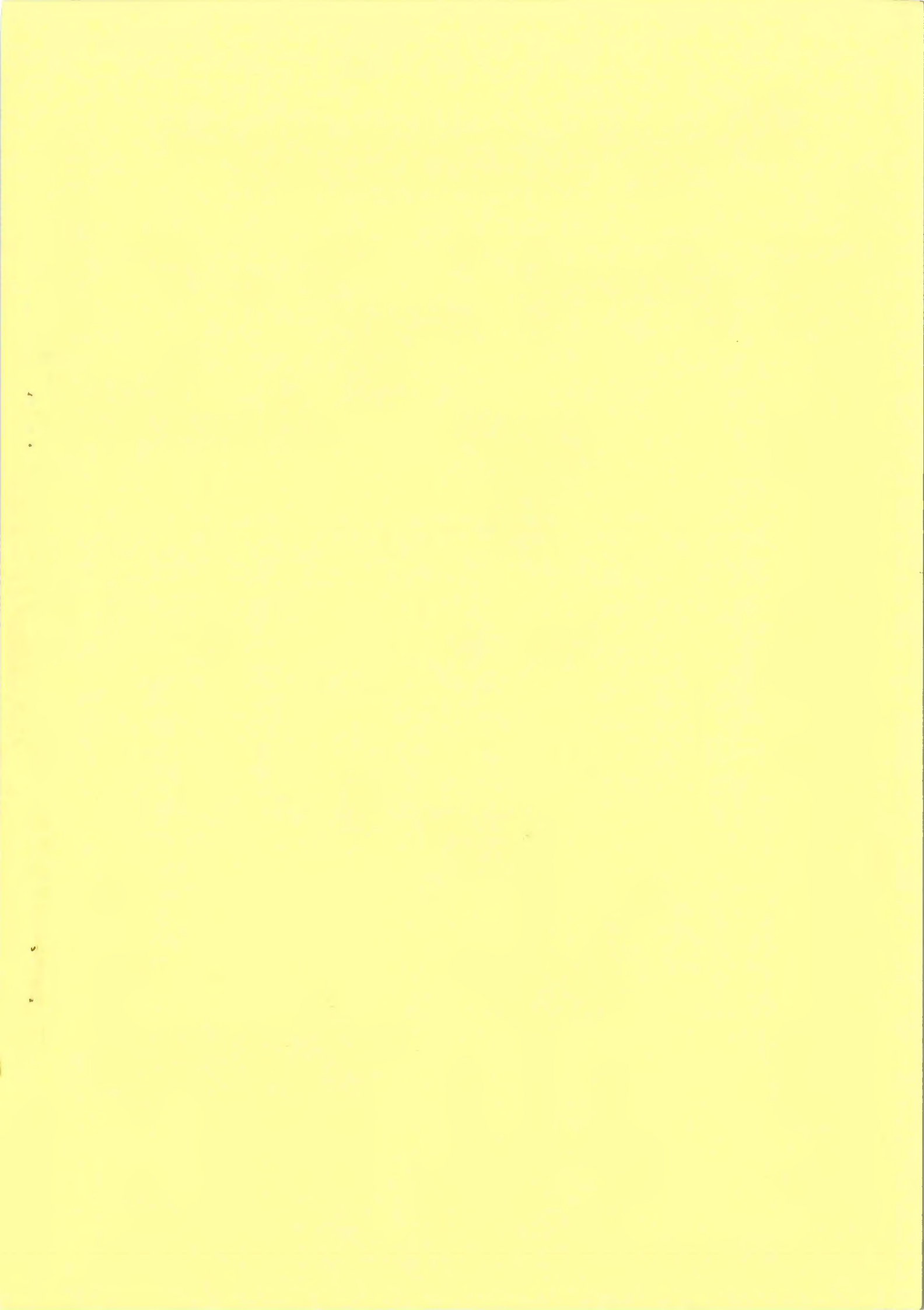
Montants

Remboursement dette:	513 680.61 F
Equipement brut :	1 386 835.27 F
Autres dépenses :	0.00 F
TOTAL :	1 900 515.88 F



Ratios par habitants (1684)

Remboursement dette :	305.04 F
Equipement brut :	823.54 F
Autres dépenses :	0.00 F



PLAN DE SITUATION DE CHUZELLES

